

OFIS SECURITY SYSTEMS

Kello VISIO X7

La Gestion des Temps de Présence

Optimiser la Gestion des Ressources pour gagner en productivité

Tel: 01 600 0000

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle
BZV : 105, Boulevard Denis Sassou-Nguesso



LA SEMAINE AFRICAINE



65^{ème} année

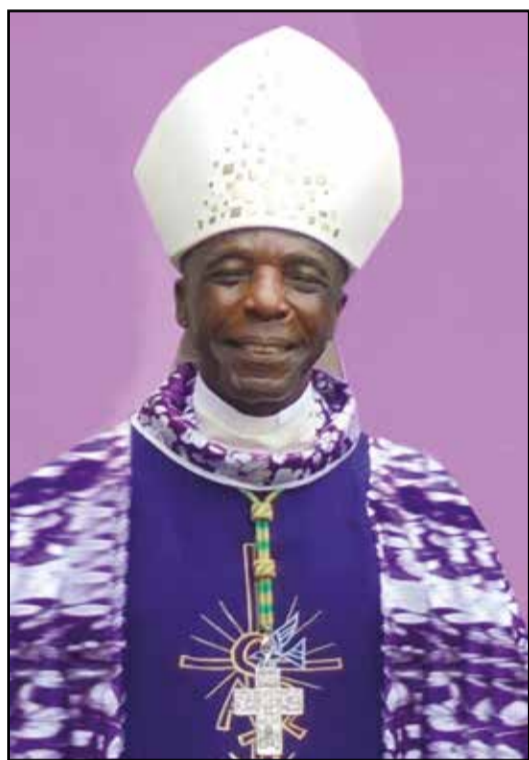
www.lasemaineafricaine.net

N° 3641 du Vendredi 11 Novembre 2016 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Lettre pastorale de Mgr Louis Portella Mbuyu, Evêque de Kinkala

«Espérons contre toute espérance»!

(Cf Rm 4,18)



(P.9)

Point de vue

Le christianisme a du mal à en percer la carapace: phénoménologie des religions africaines traditionnelles

Par Dominique Ngoïe-Ngalla.

(P15)

Coup d'oeil en biais

De nouveau la grève des agents municipaux dans la capitale

(P.6)

Appel du Président Denis Sassou-Nguesso aux populations et dirigeants politiques du Pool

Se mettre avec le Président, pour rechercher Ntumi et l'emmener en justice

(P.3)

Etats-Unis d'Amérique

Donald Trump élu 45^e président de l'histoire du pays



Son élection suscite des inquiétudes dans certains pays du monde et la contestation aux Etats-Unis même. (3)

Commentaire

Après l'appel du Président, on attend des actes concrets!

(P.5)

France-Congo

«Brazzaville, capitale de la France-Libre: ne l'oublions pas!»

(P.6)



Poignée de main entre Brice-Arsène Mankou et François Hollande.

Section 2 : Avis d'appel d'offres

Appel d'offres international ouvert N° 001/BEAC/DN-CMR/AOIO/Biens/2016 pour la fourniture, en lots indépendants, de divers équipements, en vue de la mise à niveau des systèmes de sécurité électronique de l'Agence de la BEAC DOUALA.

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage d'acquérir, sur ressources propres, divers équipements destinés à la mise à niveau des systèmes de sécurité électronique à l'Agence BEAC de DOUALA. A cet effet, elle invite, par le présent avis, les entreprises remplissant les conditions requises, à présenter une offre. L'appel d'offres est subdivisé en cinq (05) lots ci-dessous décrits:

- Lot 1 : matériel de Vidéo surveillance ;
- Lot 2 : matériel de contrôle d'accès;
- Lot 3 : matériel anti intrusion;
- Lot 4 : Accessoires de câblage;
- Lot 5 : matériel informatique.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Code des marchés et du Manuel de procédures de gestion des marchés de la BEAC.

Les entreprises intéressées peuvent obtenir un complément d'information et examiner le dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, tous les jours ouvrés:

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
DIRECTION NATIONALE POUR LE CAMEROUN
SGAM-AJC, porte 212
B.P : 83, Yaoundé - Cameroun
Tél.:(237) 222 23 05 11; (237) 222 23 39 39 postes 448 et 447
Fax : (237) 222 23 33 80
@: sgamdnyde@beac.int

Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessus, moyennant le paiement d'un montant non remboursable de XAF 100 000 (cent mille) par lot ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible. Le paiement devra être effectué en espèces aux guichets de la BEAC ou par virement bancaire.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie de soumission sous forme de garantie bancaire à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant équivalent à 2% du

montant de l'offre, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard, le mardi 15 novembre 2016, à 12 heures précises.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
DIRECTION NATIONALE POUR LE CAMEROUN
BUREAU D'ORDRE 3e étage, porte 306 B
B.P : 83, Yaoundé - Cameroun

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les plis seront ouverts en une (01) étape, le vendredi 18 novembre 2016, à 11 heures, heure de

Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent y assister.

L'analyse financière ne sera faite que pour les Soumissionnaires ayant obtenu un nombre minimum de soixante-dix (70) points, à l'issue de l'évaluation technique.

Yaoundé, le 18 Octobre 2016

Le Directeur National,

MANI Jean Marie Benoît

APPELS A CANDIDATURE

Une importante institution financière recherche dans le cadre de la réorganisation de ses directions pour répondre aux objectifs stratégiques, un Chargé d'Affaires Entreprises

Sous la responsabilité du Responsable Centre d'Affaires, vous aurez pour missions:

- Atteindre les objectifs en rentabilisant les clients de son portefeuille.
 - Développer le portefeuille par des actions de prospection ciblées.
 - Planifier les rendez vous commerciaux des clients/prospects.
 - Contribuer au développement de la synergie avec les autres filières (particuliers, leasing...).
 - Veiller au suivi de la satisfaction clientèle.
 - Encadrer le Chargé de Comptes et superviser l'activité commerciale du sous portefeuille qui lui est attribué.
 - Maîtriser le risque lié au portefeuille.
 - Contrôler les opérations à caractère juridique.
- Tâches principales liées au poste
- Etablir le plan d'action commercial de son portefeuille et du Chargé de Comptes et le faire valider par le responsable hiérarchique.
 - Assurer la gestion de la relation commerciale globale avec les clients du portefeuille: accueillir, évaluer les besoins de financement/placement, rédiger des propositions, matérialiser systématiquement les entretiens commerciaux par un compte rendu.
 - Améliorer la rentabilité de son portefeuille.
 - Reporter au responsable du centre d'affaires les résultats des actions commerciales engagées : mesure d'écart par rapport à la cible, actions correctives, ajustement de la cible.
 - Veiller au respect des délais et s'assurer de la satisfaction des clients dans le respect des règles et procédures en vigueur.

- Suivre le bon traitement des réclamations clients.
- Participer aux réflexions pour résoudre les sources de dysfonctionnements éventuels.
- responsable hiérarchique.
- Assurer la gestion de la relation commerciale globale avec les clients du portefeuille : accueillir, évaluer les besoins de financement/placement, rédiger des propositions, matérialiser systématiquement les entretiens commerciaux par un compte rendu.
- Améliorer la rentabilité de son portefeuille.
- Reporter au responsable du centre d'affaires les résultats des actions commerciales engagées : mesure d'écart par rapport à la cible, actions correctives, ajustement de la cible.
- Veiller au respect des délais et s'assurer de la satisfaction des clients dans le respect des règles et procédures en vigueur.
- Suivre le bon traitement des réclamations clients.
- Participer aux réflexions pour résoudre les sources de dysfonctionnements éventuels.
- Exercer dans le respect des procédures en vigueur les délégations mises en place.
- Assurer le suivi des différents échéanciers (dossiers échus, garanties non constituées etc.) et engager les actions nécessaires.
- Anticiper la dégradation du risque sur la base des indicateurs et mettre en œuvre les actions nécessaires pour maîtriser le risque de contrepartie sur son portefeuille.
- Analyser et valider les opérations lors des ouvertures de comptes dans le respect des procédures.
- Recueillir et viser les cartons de spécimen des

signatures des personnes habilitées.

- Viser et mettre à jour les échéanciers de pouvoirs.
- Co-signer avec le responsable du Centre d'Affaires les attestations demandées par les clients.
- Donner son accord pour les demandes de clôture de comptes.

Exigence du poste

De formation Bac+ 4 en Banque, Finance, Gestion d'entreprise ou diplôme équivalent, vous avez 2 ans minimum à un poste similaire, vous avez des compétences dans:

- L'Evaluation des entreprises et analyse de risques;
 - L'Analyse des besoins de financement /placement des entreprises;
 - Management et animation/motivation des Chargés de Comptes;
 - Réglementation bancaire locale et procédures internes;
 - Maitrise produits/services et tarifications.
 - Le sens de l'écoute, le dialogue, la capacité de conviction;
 - Le Dynamisme, le sens commercial, la prise d'initiative dans la mise en œuvre des actions commerciales;
 - La Prise de risques, le souci de rentabilité;
 - Le sens de la négociation, la vente;
- Si vous correspondez au profil, soumettez-nous votre dossier de candidature (Lettre de motivation, copies légalisées des diplômes, curriculum vitae) à l'adresse suivante: institutionfinanciere1@gmail.com
La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 18 Novembre 2016.

N.B: Seuls les candidats sélectionnés seront contactés pour un entretien.

**Appel du Président Denis Sassou-Nguesso
aux populations et dirigeants politiques du Pool**

**Se mettre avec le Président,
pour rechercher Ntumi et
l'emmener en justice**

De retour de la réunion de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye, tenue à Addis-Abeba (Ethiopie), le 8 novembre 2016, sous le patronage d'Idriss Déby Itno, Président du Tchad et Président en exercice de l'Union africaine, le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, qui a été chargé par ses pairs d'assumer la présidence du comité de haut niveau sur la Libye, a tenu une conférence de presse, mercredi 9 novembre 2016, à l'aéroport international Maya-Maya, à Brazzaville. Interrogé par notre confrère Jean-Claude Kakou, de Télé-Congo, Ghislain Patrick Gombé (Presse présidentielle), le Président Sassou-Nguesso est revenu sur la crise libyenne, les efforts de la communauté internationale pour y trouver un règlement et ce que pourra être la feuille de route du comité de haut niveau. Il a félicité Donald Trump pour son élection comme Président des Etats-Unis d'Amérique, mais il attend de voir comment il va mener sa politique africaine, avant de pouvoir se prononcer. Répondant à une question de notre confrère de Rfi, Loïcia Martial, sur la situation du Pool, le chef de l'Etat a lancé un appel aux populations et dirigeants de ce département, pour se mettre avec lui, afin de rechercher Ntumi et l'emmener en justice. Voici la question du journaliste et l'intégralité de la réponse du Président de la République à ce propos.

* **Question:** ...Depuis avril dernier, le département du Pool, qui est voisin de Brazzaville, bien sûr, vit une situation sécuritaire très difficile, avec des conséquences à travers le pays. Des voix, notamment celles des parlementaires, estiment que vous, en tant que seul garant de la paix et de l'intégrité nationale, pouvez trouver une issue à cette crise. Est-ce que, Monsieur le Président, vous avez un message à leur endroit sinon au peuple congolais en général? Si le calendrier n'est pas changé, dans sept ou huit mois, nous allons aux élections législatives. Tel que les choses se passent dans le Pool, ne craignez-vous pas que ce département soit exclu du processus, comme ça a été le cas en 2002?

** **Réponse:** Les Congolais aiment utiliser les grosses expressions: la crise; le Pool; la crise au Pool! De quoi parlons-nous réellement? Nous avons organisé la municipalisation accélérée dans le Pool et la fête nationale à Kinkala, j'y étais. C'était une grande fête à Kinkala. J'aime beaucoup la ville, parce que depuis qu'on a démarré sa reconstruction, une ville vaillonnée est très belle. Le jour de la fête nationale, on a connu des embouteillages à Kinkala. Moi-même je suis tombé dans un embouteillage, au moment d'aller au Stade. On est resté peut-être même trente minutes, avant d'atteindre le Stade. C'était une belle fête à Kinkala, dans la paix totale.

Après cela, je suis allé à Kinkala, pour lancer le programme de construction des douze hôpitaux des départements et j'y ai passé la nuit. On a fait la visite avec les diplomates. C'était une grande fête, c'était la liesse totale. Je suis retourné dans le Pool pour lancer les travaux de construction de la route Kinkala-Mindouli, une bretelle de la route lourde Pointe-Noire/Brazzaville. C'était une grande fête à Mindouli, dans la paix, et j'ai passé la nuit à Kinkala. Le lendemain, on a eu une grande réunion citoyenne. On a même inauguré la ligne électrique de Kinkala, c'était une grande fête. Puis, nous avons inauguré la route Brazzaville/Pointe-Noire. Nous sommes partis de Brazzaville, nous avons traversé le Pool, on s'est arrêté dans les plus grands villages, jusqu'à Madingou. On a rencontré les populations du Pool, c'était la fête, c'était même très beau, jusqu'à Madingou où nous avons procédé au lancement des travaux de la municipalisation accélérée de la Bouenza. La vie se déroulait normalement et à Mindouli, j'ai failli même oublier, j'ai visité la grande cimenterie en construction à Mindouli, avec la coopération indienne. Tout ceci se passe dans la paix et les populations travaillent normalement. Puis, il y a eu la campagne électorale, pendant laquelle je me suis rendu dans le Pool, j'ai tenu un grand meeting à Mindouli, c'était la fête; j'ai tenu un grand



Denis Sassou-Nguesso.

meeting à Boko, c'était la fête; j'ai tenu un grand meeting à Kinkala et j'ai passé la nuit à Kinkala et c'était la fête toute la nuit; j'ai tenu un grand meeting à Kindamba, c'était aussi la fête; j'ai tenu un grand meeting à Ngabé, après avoir rendu visite au Roi Makoko, à Mbé. J'ai donc parcouru le Pool de part en part, je n'ai pas rencontré de situation que vous appelez crise. Il n'y avait aucune crise. La campagne s'est déroulée, il y a eu des élections, on a même donné les résultats de ces élections-là. Il semble que le Président ne soit pas arrivé en tête des suffrages dans le Pool, cela était accepté, tout ça, c'était la volonté des populations, elles se sont exprimées ainsi. Alors, à ce moment-là, j'ai envie de savoir: où se trouve la crise? Est-ce que la crise, c'est parce que Monsieur Bintsamou, Ntumi, comme vous l'appelez, pasteur, qui était ministre délégué à la Présidence, avec les attributs de ministre, est-ce que c'est parce que ce Monsieur-là a abandonné ses fonctions, est retourné à l'intérieur du Pool, est ressorti à l'occasion des élections, a mis le feu à Makélékélé, il a brûlé la commune, tué quelques gens, brûlé quelques véhicules, puis s'est enfoui dans le Pool, il doit se cacher dans les buissons là-bas avec ses partisans, est-ce que c'est ça la crise? Si c'est ça la crise, je dois demander aux populations du Pool, aux dirigeants politiques

du Pool, je leur demande de se mettre avec le Président, pour isoler Ntumi et ses partisans, que nous nous mettions tous à le rechercher dans les buissons des forêts où ils se cachent, et qu'on le mette hors d'état de nuire. Il n'y a pas de crise! Entre temps, ils sortent des buissons, ils arrêtent les populations qui circulent sur la voie, prennent leurs biens, brûlent les véhicules; ils vont voler les explosifs pour faire sauter les rails. C'est une forme de banditisme. Alors, je lance un appel aux populations du Pool, aux dirigeants politiques du Pool, qu'ils se mettent avec le Président et nous allons rechercher Ntumi et le mettre hors d'état de nuire. Pour moi, il n'y a pas de crise. Le pays va continuer sa marche et le programme que le Président a annoncé pour le peuple, va être réalisé. Alors, c'est cet appel que je lance aux populations du Pool, au lieu de fuir, d'avoir peur, aux dirigeants politiques, ils ne peuvent pas jouer double-jeu, ils doivent prendre position clairement: ils se mettent avec le Président et les populations, on isole Ntumi, on le recherche comme tous les bandits -on ne va pas le tuer!- mais il y a un procès et on l'emmènera en justice et il va répondre de ses actes.

Propos retranscrits par Joël NSONI

Communiqué nécrologique

La famille Angouono a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère, Albert LOUONOBO LEPEMBERT, survenu lundi 7 novembre 2016, à Brazzaville des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient au n°22, rue Okoyo à Talangaï, à côté du cimetière de la Tsiémé. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Etats-Unis d'Amérique

Donald Trump élu 45^e président de l'histoire du pays

Après des mois de campagne électorale, le peuple américain s'est exprimé, à travers les urnes, mardi 8 novembre 2016. Le pays de l'oncle Sam a fini par connaître son 45^{ème} président: le républicain Donald Trump (70 ans), qui a gagné 279 grands électeurs, succédant ainsi au démocrate Barack Obama. Donnée comme la favorite des sondages, la démocrate Hillary Clinton n'a obtenu que 228 grands électeurs et sa défaite surprise a suscité une grande déception dans les milieux qui la soutenaient. A Brazzaville, l'ambassadrice américaine, Mme Stéphanie Sullivan, qui avait convié quelques collègues diplomates, des membres du gouvernement congolais et des journalistes à son ambassade, a salué la vitalité de la démocratie américaine dans laquelle la presse joue un grand rôle pour la transparence électorale.



Donald Trump.

Donald Trump a défini la journée électorale comme une «*journée historique*», promettant «*un Brexit puissance trois*». Il entend mettre un terme à l'«*establishment corrompu de Washington*», et aussi à des «*années de trahison*». Qualifiant son adversaire de «*totalemment imprévisible*», Hillary Clinton avait appelé ses électeurs à voter pour une Amérique «*généreuse*». Fièvre du soutien de son époux, l'ancien président Bill Clinton, du couple présidentiel Barack et Michelle Obama, de nombreux artistes et portée par les sondages, l'ex-première dame a subi une défaite inattendue et sa déception était telle qu'elle a renoncé à parler à ses électeurs, à l'issue du vote, se contentant d'appeler son adversaire au téléphone pour le féliciter. C'est le lendemain qu'elle s'est adressée à eux, avouant que c'est un moment dur pour elle, mais elle a félicité ses électeurs, en disant que la campagne électorale a témoigné de leur grande mobilisation. Plus de 200 millions d'Américains étaient attendus aux urnes, mardi 8 novembre 2016, pour élire leur 45^{ème} président. Un scrutin se tenant à l'issue d'une campagne pas comme les autres, teintée de propos violents, émaillée d'injures, de provocations et qualifiée de «*nauséabonde*». C'est la campagne la plus médiatisée de l'histoire du pays, chiffrée à trois milliards de dollars. Celle de Barack Obama en 2008 avait coûté un milliard de dollars, et celle de sa réélection en 2012, estimée à plus de 2 milliards de dollars de dépenses. Comme on le sait, le système électoral américain est indirect. Les électeurs n'éisent pas directement le président des Etats-Unis, mais plutôt les grands électeurs, au nombre total de 538. Pour être élu, un candidat doit obtenir 270 grands électeurs. Un système qui conduit parfois à des résultats controversés, comme ce fut le cas en 2000 lors de la victoire de George Bush face à Al Gore. Aussi, demeurent essentiels les swing states (Etats-clés), tels que la Floride avec ses 29 grands électeurs, la Pennsylvanie, la Caroline du Nord, l'Ohio qui font partie d'une dizaine d'Etats indécis mais très précieux pour les candidats. Ces Etats sont susceptibles de faire basculer la victoire d'un camp à l'autre tous les quatre ans. La Californie, Etat le plus peuplé, compte 55 grands électeurs. Ce qui fait qu'en termes de voix, Hillary Clinton a obtenu un plus grand nombre de voix avec 59.248.281 voix contre 59.095.207 à Donald Trump. Après sa victoire, le magnat de l'immobilier, véritable novice en politique mais qui y entre par la grande porte, a eu un discours de victoire plutôt conciliant. «*Il est temps pour nous de nous rassembler, je serai le Président de tous les Américains. Il est temps de s'occuper des oubliés, de mettre des millions de personnes au travail, de nous occuper de nos vétérans*», a-t-il déclaré à New York. Il a promis d'entretenir des relations honnêtes avec les autres pays: «*Nous nous entendrons avec tous les autres pays qui ont la volonté de s'entendre avec nous*», a-t-il rassuré, mais en réalité sa politique étrangère reste une grande inconnue, en dépit des intentions qu'il a déjà exprimées comme le retrait de son pays de l'accord de Paris sur le climat. Pendant la campagne, il avait promis de faire disparaître le groupe terroriste Etat islamique en trois mois. Si Vladimir Poutine, le Président russe, se réjouit de la victoire du milliardaire, espérant une normalisation des relations entre les Etats-Unis et la Fédération de Russie, en France et en Allemagne, François Hollande et Angela Merkel ont exprimé des inquiétudes quant à l'avenir du monde. A Brazzaville, Mme Sullivan a relevé les vertus de la démocratie américaine. «*Dans la plupart des campagnes politiques, beaucoup de promesses sont faites et beaucoup de paroles dures sont adressées aux adversaires. Mais, en fin de compte, les Américains prêtent allégeance à notre drapeau et à nos idéaux démocratiques. Le Président élu, tout comme les fonctionnaires civils et militaires jurent de protéger et de défendre la Constitution. Et chaque fois, la Nation se rassemble*», a-t-elle expliqué et d'ajouter plus loin: «*Au cours des 240 ans d'histoire américaine, les Etats-Unis ont toujours transféré pacifiquement le pouvoir suivant la vision définie par les pères de notre Nation. Les Forces armées et les fonctionnaires américains, y compris les diplomates américains et les ambassadeurs restent non partisans et soutiennent le commandant en chef élu indépendamment de leur appartenance politique personnelle. Nous le soutenons parce que nous avons confiance en nos institutions démocratiques*». Le Président Donald Trump entrera en fonction le 20 janvier 2017. Barack Obama l'a félicité au téléphone et l'a invité à la Maison blanche, jeudi 10 novembre, pour jeter les bases de la transition. Mais, c'est un pays plutôt divisé qui semble se manifester à la face du monde, après son élection. Les manifestations anti-Trump ont déjà commencé dans plusieurs villes aux Etats-Unis, ouvrant ainsi une grande ère d'incertitude. Beaucoup d'Américains ne digèrent pas bien sa victoire.

Aristide Ghislain NGOUMA

Nouveaux tarifs pour abonnement

| | |
|------------------------|------------------------------|
| Congo | Francophone |
| 6 mois | 91 Euros |
| Retrait sur place: | 182 Euros |
| 15.600 | Autres pays d'Afrique |
| Expédié: | 96 Euros |
| 23.400 | 192 Euros |
| 1 an | Europe |
| Retrait sur place: | 96 Euros |
| 31.200 | 192 Euros |
| Expédié: | Amérique-Asie |
| 46.800 | 100 Euros |
| France, Afrique | 200 Euros |

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

CONGO-EDUCATION

MTN Congo met à la disposition des étudiants de l'Université Marien Ngouabi sa plateforme mobile Money pour les paiements des frais de scolarités et autres...

Le Directeur Général de la société MTN Congo, M. Djibril OUATTARA, et le Recteur de l'Université Marien Ngouabi (UNMNG), le Pr Rosaire IBARA, ont procédé, le 4 novembre dernier, à Brazzaville, à la signature d'un Accord-Cadre et d'un premier avenant sur la mise en place d'un service de paiement en ligne des frais de scolarité des étudiants de l'Université Marien Ngouabi, via la solution MTN Mobile Money.

MTN Mobile money est la solution de transfert d'argent et de paiement, via le téléphone, que propose MTN à ses abonnés. Les services principaux sont le transfert d'argent, simple, rapide et moins cher, partout au Congo. Le paiement des factures notamment des abonnements de Canal Plus, la Société Nationale d'Electricité (SNE) et l'achat de crédit de communication très populaires auprès des étudiants du fait que 100% de bonus leur est accordé dans cette transaction.

Tous ces services sont disponibles dans un réseau d'agents qui compte plus de 350 partenaires, à travers tout le Congo, a-t-on appris, à cette occasion.

Tous les étudiants en licence II et III, ainsi qu'en master I et II, peuvent payer leur frais de réinscription. Ce service révolutionnaire permettra aussi bien aux étudiants de gagner en temps, et à l'Université de sécuriser ses transactions et obtenir une vitesse de comptabilisation des différentes entrées.

Pour ce faire, la première chose à faire est d'ouvrir gratuitement le compte Mobile Money, en se rendant soit au sein des agences MTN, soit dans les réseaux d'agences partenaires, à l'instar de la Congolaise de Micro Finance (COMIFI). Donc, tout étudiant qui s'inscrit par Mobile Money pour les six semaines, à compter du début des inscriptions, sera inclus

dans un tirage au sort qui offrira chaque semaine trois bourses d'études d'une valeur de 100 000 F. CFA, souligne le Directeur de la Solution Mobile Money chez MTN Congo.

Un autre accord englobant l'ensemble des projets et programmes de MTN, via sa Fondation a été conclu dans le même contexte, entre



La signature de l'accord.

l'installation de bande de diffusion d'ouvrage numérique ou de laboratoire d'apprentissage en ligne», s'est-il réjoui. Présentant les enjeux de la signature de l'accord cadre de partenariat

MTN a conçu et proposé plusieurs nouveaux projets et actions des Techniques de l'Information et de la Communication (TIC) ambitieux tels que la mise en place de bande de distribution

pratiques des formations en télécommunications de l'Ecole Nationale Polytechnique, a-t-il signifié.

«Au-delà du Congo, Brazzaville, ville universitaire de la sous-région d'Afrique Centrale, est une ville pleine d'histoire, de la grande histoire, celle du savoir, du carrefour de la grande civilisation bantou, mais aussi celle de l'Afrique francophone ... C'est donc pour nous un devoir, voire une obligation de nous associer avec l'UNMNG pour travailler sur l'innovation et le futur de la République du Congo», a rappelé le Directeur général de MTN.

De son côté, le directeur de la Fondation MTN, M. Cyriaque OKOUMOU, a noté que le numérique de MTN répond, incontestablement, à la

tification des priorités à l'accès d'un contrôle suffisant pour gérer les résultats, sachant que la gestion se différencie de la gouvernance du fait qu'il lui est subordonnée. D'après lui, la transformation numérique concerne toutes les dimensions de la société et de l'économie congolaise, en particulier.

L'accord cadre devra permettre à l'Université Marien Ngouabi de réussir l'ambitieux challenge d'accélérer la transformation numérique des établissements d'enseignement supérieur et partager son sens avec tous les bénéficiaires. Ainsi, onze axes clés issus de la confection commune avec les équipes rectORALES ont été présentés, entre autres, faciliter la mutation des lieux d'étude au lieu d'apprentissage coopératif, appuyer les initiatives contributives des étudiants et affirmer le rôle de l'UNMNG pour développer la protection des communs de sciences de savoir, a-t-il fait savoir.

«Demain, il sera possible avec MTN de pouvoir créer et gérer les données, parce que nous allons mettre en place ce qu'on appelle un Data Center donc l'université pourra stocker l'ensemble des



Poignée de mains entre le CEO et le Recteur.

l'UNMNG et cette société de téléphonie mobile. S'exprimant à cette occasion, le Pr IBARA a souligné que cet accord vient consolider le partenariat, en fournissant un cadre structurant qui facilitera la mise en œuvre de nouveaux projets au bénéfice des étudiants. «Hier, ce fut la mise en place de salles School Connectivity leur facilitant l'accès à l'internet ou encore l'organisation de formation Y'ello Digital Experience leur fournissant les méthodes de recherche d'information et de ressources pédagogiques, aujourd'hui c'est la mise en place d'un service leur permettant de payer les frais de scolarité en ligne. Demain, ce sera

avec MTN, le directeur des technologies de l'information, de la communication et de la statistique de l'UNMNG, M. Rock Edoura-Gaéna, a rappelé qu'une première Convention de partenariat avait été signée, pour mettre en place et gérer conjointement des plateformes d'accès internet à haut débit, une deuxième Convention a conduit au lancement d'un programme de formation des étudiants aux méthodologies d'exploitation des ressources documentaires de l'internet dans le cadre de leurs activités économiques.

Dans un souci évident de diversification des usages et des outils numériques, l'équipe

d'ouvrages numériques à la Grande bibliothèque universitaire, l'installa-



Photo de famille, après la signature de l'accord.

tion d'un laboratoire numérique de la langue anglaise, et la fourniture régulière d'équipements pour appuyer les travaux

volonté de l'Université d'instaurer une gouvernance efficace, une clarification des orientations stratégiques, une iden-

données qui seront protégées», a conclu M. Cyriaque OKOUMOU.

Présentation du projet de loi des finances 2017 au parlement

Calixte Ganongo plaide pour une discipline budgétaire contraignante

Le ministre des finances, du budget et du portefeuille public, Calixte Ganongo, a présenté, vendredi 5 novembre 2016, le projet de loi des finances exercice, exercice 2017 à l'Assemblée nationale et au Sénat. «*Équilibré en ressources et en charges à la somme de 2.744 milliards 77 millions francs Cfa, ce projet vise, principalement, la maîtrise des charges, l'efficacité de la dépense publique, en vue de garantir la soutenabilité des finances publiques*», a dit Calixte Ganongo.

Dans sa présentation, le ministre est revenu sur ses propos tenus lors de la présentation du budget rectificatif 2016, lorsqu'il caressait l'espoir de voir les lourds nuages qui assombrissaient le ciel économique congolais se dissiper en 2017. A deux mois et demie de la prochaine année, force est de constater que «*l'avenir immédiat demeure incertain, laissant ainsi présager une année 2017 tout aussi difficile que les précédentes*», a déclaré le ministre des finances, du budget et du portefeuille public, devant les deux chambres du parlement.

C'est donc un projet de loi de finances réputé de rigueur qu'il a présenté et qui s'articule autour des principaux points suivants: le contexte international et national, les ressources mobilisables, les priorités du gouvernement, l'affectation des ressources et la stratégie pour atteindre les différents objectifs.

Au plan national, par exemple, le taux de croissance réel de l'économie congolaise s'établirait, d'après le ministre, à 3,4% contre l'estimation de 2,6% en 2016. «*Cette hausse tiendrait de la montée en puissance du champ de Moho-Bilondo phase I bis et de Lianzi, de l'entrée en*

production du nouveau champ majeur de Moho-Nord d'une part, et de la tenue quasi stable des activités du secteur hors-pétrole d'autre part», a indiqué Calixte Ganongo.

La maîtrise des tensions inflationnistes, selon lui, se poursuivra en 2017. «*Le taux d'inflation estimé à 1,8% en 2016, étant en dessous du seuil communautaire de 3,0%, du fait de la diminution de l'inflation importée, de l'amélioration de la fourniture en énergie et d'un meilleur approvisionnement des grands centres urbains par voies terrestre, ferroviaire et aérienne*».

Ressources envisageables pour faire face aux différentes charges

Les recettes budgétaires en 2017 sont établies à la somme de 1.680 milliards de F.Cfa, contre 2.156 milliards 468 millions de F.Cfa en 2016, soit une baisse de 22,07%. Dans une conjoncture économique et financière caractérisée par la baisse du prix du baril de pétrole, les efforts du gouvernement, a dit le ministre vers la mobilisation des recettes hors-pétrole.



Calixte Ganongo.

Les recettes fiscales s'élèvent à 1.014 milliards 652 millions de F.Cfa dont 819 milliards de F.Cfa pour les impôts et taxes intérieurs et 210 milliards de F.Cfa, au titre des droits des douanes. «*Cet objectif ne sera atteint qu'avec le renforcement de la lutte contre la fraude, l'évasion fiscale et la maîtrise de l'évolution des exonérations*», a indiqué Calixte Ganongo.

Les recettes courantes non-fiscales, quant à elles, se situeraient à 509 milliards 938 millions de F.Cfa, contre 614 milliards 691 millions de F.Cfa en 2016, soit une baisse de 17,04%.

Pour ce budget 2017, les prévisions pétrolières sont faites sur la base des paramètres suivants: Prix de référence international du brut (42,09 dollar américain par baril), la décote appliquée (3,58 dollar américain), le prix du brut congolais (38,5 dollar américain par baril), la production pétrolière annuelle est estimée à 93,503 millions de barils, le taux de change (1 dollar égal à 575 F.Cfa). Ces prévisions s'établissent à 475 milliards 865 millions de

F.Cfa, contre 579 milliards 191 millions en 2016, soit une baisse de 17,84%.

Affectation des ressources mobilisables

Les dépenses du budget général s'élèvent à 2.107 milliards 117 millions de F.Cfa, contre 2.454 milliards 717 millions en 2016, soit une baisse de 14,16%. Elles comprennent: Fonctionnement (1.128 milliards 697 millions de F.Cfa, contre 1.104 milliards 861 millions en 2016, soit une légère hausse de 2,16%); Investissement (978 milliards 420 millions de F.Cfa, contre 1.349 milliards 856 millions en 2016, soit une baisse de 27,52%).

Les dépenses du personnel sont établies à 451 milliards 100 millions de F.Cfa, contre 410 milliards 120 millions de F.Cfa, en augmentation de 10% du fait de la prise en compte du relèvement de la valeur du point d'indice à 300; les dépenses de fonctionnement courant, à savoir les biens et service ainsi que les charges communes sont prévues à hauteur de 289 milliards 997 millions de F.Cfa en 2017, contre 301 milliards 565 millions en 2016, soit une baisse de 3,84%; les dépenses de transfert et interventions (360 milliards de F.Cfa dont 80 milliards de F.Cfa pour les élections, 37 milliards 544 millions de F.Cfa pour les bourses, 68 milliards de F.Cfa pour les institutions démocratiques, 85 milliards 207 millions de F.Cfa de subvention aux établissements publics et 72 milliards 911 millions de F.Cfa pour les interventions.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Commentaire

Après l'appel du Président, on attend des actes concrets!

Enfin, peut-on dire, le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, s'est exprimé sur les tristes événements qui se déroulent dans le département du Pool, depuis l'attaque des quartiers Sud de Brazzaville par une horde de ninjas-nsiloulous, le 4 avril 2016. Le Chef de l'Etat a appelé ses compatriotes et les dirigeants politiques ressortissants du Pool à ne pas faire double-jeu, mais plutôt à se mettre avec lui, pour rechercher Ntumi dans les forêts du Pool et l'emmener en justice, car il y aura bien un procès. Après cet appel, les populations attendent des actes concrets mettant un terme aux exactions des bandits armés dans le Pool.

L'appel du Président Denis Sassou-Nguesso est venu entériner les efforts déjà déployés par les dirigeants politiques et cadres ressortissants du Pool, réunis dans le cadre du C.cas (Comité consultatif d'appui et de suivi de la municipalisation accélérée du Pool). Dans la déclaration publiée à l'issue de leur rencontre, le 1^{er} octobre 2016, à l'Hôtel Ledger, à Brazzaville, ils avaient manifesté leur détermination à ce que Ntumi soit jugé: «*Les populations du Pool, meurtries dans leur chair, demandent, avec insistance, à Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef suprême des armées, et au gouvernement, de mettre rapidement un terme à leur martyre et leurs souffrances indicibles, en procédant à l'arrestation de Frédéric Bintsamou et ses ouailles, afin de les traduire en justice en exécution des mandats d'arrêt émis à leur rencontre*». Depuis, le C.cas a mis en place une cellule de veille dirigée par Isidore Mvoubi. Plusieurs actions de communication et de lobbying auprès des pouvoirs publics sont menées, pour urger, justement, la fin de cette situation d'insécurité dans le Pool.

Tous les membres du gouvernement ressortissants du Pool, des anciens ministres, des parlementaires, des cadres, etc, sont engagés dans les actions de la cellule de veille, comme en témoignent les rencontres organisées par Isidore Mvoubi à Pointe-Noire.

Constant sur sa position annoncée lors d'un point de presse, le 14 avril 2016, le ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou y demeure attaché, en déclarant que Ntumi doit être jugé. Il va même plus loin, en proposant la prise en compte des jeunes, dans des programmes facilitant leur insertion socio-professionnelle. Conscient du fait que le mouvement de Ntumi a entraîné de nombreux jeunes du Pool dans l'erreur, il souhaite que le gouvernement apporte des réponses concrètes aux problèmes des jeunes, pour ramener définitivement la paix dans le Pool.

Mais, il y a, tout de même, à relever la position divergente de l'ancien ministre et député élu à Kinkala, Guy-Brice Parfait Kolélas, aujourd'hui à l'opposition. Dans les propositions qu'il a faites le 4 novembre dernier, pour «*sortir de la crise sécuritaire dans le Pool*», il évoque le «*cessez-le-feu*», le «*déploiement de la gendarmerie pour la surveillance des axes sensibles*», «*la désactivation des groupes rebelles par les sages et chefs de villages*», «*la mise en place d'un cadre politico-judiciaire de la résolution du conflit*». Pour surprenantes que ces propositions paraissent, elles laissent entendre qu'il y a un conflit qui nécessite, pour son règlement, les vieux schémas de cessez-le-feu et de négociation. Evidemment,

(Suite en page 6)

Education

Comment enseigner aujourd'hui pour un apprentissage significatif?

Autant les sciences de l'éducation s'emploient, de plus en plus, à élaborer des stratégies psychopédagogiques susceptibles d'améliorer entre autres la qualité de l'éducation scolaire, autant plusieurs pays éprouvent encore d'énormes difficultés à concevoir un système éducatif efficace et efficient, à former des cadres compétents dont la société a tant besoin. Alors que de nombreux pays d'autres continents cherchent à améliorer la qualité de l'éducation scolaire, en s'octroyant des ressources humaines et matérielles adéquates, l'Afrique par contre patauge toujours à vue d'œil dans la médiocrité et connaît une déliquescence de son système éducatif. C'est ce qui se perçoit en filigrane du rapport de l'Unesco sur les «*Ressources scolaires et environnement d'apprentissage en Afrique*». Principaux résultats d'une enquête régionale sur les facteurs affectant la qualité de l'éducation (août 2016) (1). En réalité, quelle est la situation générale de l'éducation scolaire en Afrique; celle particulière du

Congo-Brazzaville; et quelles perspectives pour un apprentissage significatif?

1. Situation générale de l'éducation scolaire en Afrique

Selon ledit rapport de l'Unesco, entre autres problématiques inhérentes à la situation de l'éducation scolaire en Afrique, il se trouve souligner sans ambages que de nos jours, l'Afrique compte à elle seule plus de la moitié des enfants non scolarisés du monde, dont l'âge varie entre 6 et 11 ans. En effet, il y a 34 millions d'enfants non scolarisés en Afrique. Il résulte que 45% n'iront jamais à l'école, 37% vont entrer en retard et 18% vont abandonner l'école. Un tiers des adolescents en âge d'études du premier cycle secondaire (12-14 ans), tout comme plus de la moitié des jeunes en âge d'études du deuxième cycle secondaire (15-17 ans) de la région d'Afrique ne sont pas scolarisés.

A cela s'ajoutent l'insuffisance d'infrastructures scolaires et une mauvaise qualité de l'éducation,

comme barrières importantes à la scolarisation. Les classes sont pour la plupart du temps pléthoriques, et le matériel didactique pour élèves et étudiants demeure insuffisant. La demande d'enseignants pour différentes écoles va crescendo, en fonction de la croissance de la population en âge scolaire.

Quant aux structures sanitaires, le tiers des écoles primaires n'ont pas de toilettes. Au moins 70% d'écoles primaires en Mauritanie, aux Comores et au Tchad n'ont pas de toilettes. Par ailleurs, près de la moitié des toilettes existant en milieu scolaire au Mali, à Madagascar et au Burundi sont partagées entre les filles et les garçons. Par contre, l'accès aux toilettes, quoi que faible, s'avère généralement meilleur dans les écoles du premier cycle secondaire.

Cette situation de désagrément fait entorse à la sécurité, à la santé, à la dignité et au rendement scolaire des filles, en particulier. Il se note également le manque d'eau potable et d'électricité dans la quasi-totalité des écoles

primaires et secondaires du premier cycle, malgré le fait que les écoles secondaires soient globalement retenues les mieux équipées. Quoi qu'il en soit, une école qui répond aux besoins de base de la sécurité, la confidentialité et la propriété, conclut ce rapport de l'Unesco, aiderait à surmonter les obstacles à la scolarisation. Qu'en est-il du Congo-Brazzaville?

2. Situation de l'éducation scolaire au Congo-Brazzaville

La situation de l'école congolaise est aussi lamentable que dramatique, à en croire la Déclaration sur l'éducation nationale «*Eduquer ou périr*» de la Conférence épiscopale du Congo (février 2014): «*...Notre système éducatif connaît de graves dysfonctionnements et, par le fait même, devient de moins en moins performant, avec une injustice flagrante: un secteur privé (près de 40% des enfants en âge de scolarité) pour les familles aisées et moyennes et un secteur public réservé*

exclusivement aux enfants des pauvres. Aujourd'hui, l'inscription des enfants dans les écoles publiques, les établissements scolaires financés par l'Etat, est réservée aux familles modestes; alors qu'il y a quelques années, tous les enfants fréquentaient les mêmes écoles et les écoles dispensaient un enseignement de qualité! Le résultat actuel est celui que nous connaissons: le niveau scolaire de nos élèves et étudiants devient douteux. Cette baisse de niveau s'explique par le fait que les élèves ne maîtrisent plus les fondamentaux, à savoir la lecture, l'écriture et le calcul...» (P.4).

Au-delà des efforts consentis par les ministères de l'éducation, renchérit la Déclaration des évêques, au nombre des causes principales de la situation tant décriée, se trouvent indiquées celles-ci: l'inadaptation des programmes de formation aux qualifications et aux compétences recherchées par le marché de l'emploi; le manque de possibilités aux formateurs de participer à une formation continue pour une adaptation de leurs compétences aux équipements industriels et au développement technologique; l'inexistence dans les ateliers scolaires d'équipements modernes et du matériel approprié pour une formation qualifiante; l'insuffisance de travaux pratiques pour la formation des apprenants. Bref, il y a lieu d'améliorer la qualité de l'éducation scolaire. D'où, la

réforme de l'enseignement pour un apprentissage significatif.

3. Réforme de l'enseignement pour un apprentissage significatif

Comment y parvenir? L'ouvrage de Serge Romain Ombga, intitulé: «*Enseigner aujourd'hui. Stratégies actives de l'apprentissage significatif*», préfacé par Brice Arsène Mankou et publié par les Editions L'Harmattan Paris, en 2015, nous en donne des pistes de réflexion. Il apporte un regard neuf sur les stratégies pédagogiques et didactiques suscitant l'apprentissage significatif.

Promouvoir cet apprentissage, c'est faire de l'école le temple des savoirs et savoir-faire; les jeunes y entreront pour en ressortir transformés, capables d'exploiter leurs ressources cognitives pour accomplir avec dextérité les responsabilités que leur assignera la société. Quitte à nos experts africains et congolais en sciences de l'éducation, de repenser notre système éducatif, afin qu'il éduque et forme à la fois des citoyens honnêtes et performants dans le monde du travail, à l'échelle nationale, continentale et mondiale.

Abbé Séraphin KOUALOU-KIBANGOU

Notes:
1-In <http://www.uis.unesco.org/Education/Documents/africa-regional-education-data-presentation-fr.pdf>

Remettre de l'ordre dans la sécurisation des champs d'eucalyptus à Pointe-Noire

Les agents de la Force publique placés dans les différents postes de Mvindoulou, Mongo-Mpoukou, Patra-Nanga, etc., à Pointe-Noire, pour sécuriser les champs d'eucalyptus et empêcher les constructions et lotissements de terrains dans ces champs semblent s'être écartés de leur mission pour laquelle ils ont été placés dans ces localités: empêcher les gens d'occuper des terrains dans les champs d'eucalyptus. Malheureusement, les maisons poussent sur ces terrains, comme si de rien était. Et pour cause, les hommes en armes n'exigent que de l'argent: vous payez et vous avez accès à votre parcelle de terrain, pour y faire les travaux. Les maisons poussent ainsi comme des champignons. Les populations se plaignent de ces pratiques, mais comprennent-elles que les agents de la Force publique y ont été placés, justement, pour interdire toute construction dans les champs d'eucalyptus? En tout cas, selon des témoins, c'est devenu un grand business chez les agents de la Force publique. Il y a lieu d'y mettre de l'ordre.

De nouveau la grève des agents municipaux dans la capitale

Le soulagement des familles, après la suspension de la grève des agents municipaux, n'a été que de courte durée. Alors que les levées de corps avaient repris, dès le lundi 7 novembre, elles ont été interrompues, à partir de mercredi 9 novembre. La grève a, en effet, repris depuis le mercredi 9 novembre et les familles éprouvent de nouveau des difficultés à procéder à l'inhumation des proches décédés. Le compte-rendu fait par le collège syndical aux agents municipaux, au cours de l'assemblée extraordinaire tenue, mardi 8 novembre 2016, ne les a pas satisfaits en totalité. Si la réunion n'a pas été sanctionnée par un communiqué, le point de vue de la majorité des participants a triomphé. Preuve de l'unanimité autour de cette option, la grève a été relancée dans toutes les administrations relevant des services municipaux. En tout cas, pour les travailleurs, tant que les points d'accord entre le collège syndical et le gouvernement ne sont pas concrétisés sur le bulletin de solde, la grève sans service minimum va perdurer.

Cambriolage au siège du journal Manager Horizon à Brazzaville

Des malfrats ont visité, la nuit du mardi 8 à mercredi 9 novembre 2016, le siège du journal Manager Horizon, journal d'informations générales, sis au croisement de l'avenue des Seizièmes et la rue Bangou, au Plateau des 15 ans, un quartier de Moungali, le quatrième arrondissement de Brazzaville. Les cambrioleurs ont détruit les documents administratifs, emporté des imprimantes, des dictaphones, des appareils de photographie haut de gamme, etc. Ils se sont engouffrés à l'intérieur du siège, après avoir arraché le climatiseur installé au-dessus de la porte principale d'entrée et ont opéré tranquillement, avant de disparaître dans la nature. C'est le troisième cas de vol que déplore le directeur de publication de Manager Horizon, qui s'en remet à la police judiciaire, pour mettre la main sur les malfrats.

Une Congolaise attachée et frappée par des gardes-frontières angolais

Accusée de traverser illégalement la frontière entre le Congo et l'Angola, au niveau de la province du Cabinda, une Congolaise a été attachée à un arbre, puis frappée avec un bâton sur la plante des pieds par un garde-frontière angolais. C'est ce que montre une vidéo récemment diffusée, de manière anonyme sur les réseaux sociaux. On voit un homme en uniforme vert qui la frappe à de nombreuses reprises, violemment, et la femme qui hurle. Un autre homme, en bleu, en fait, ensuite, de même. Elle est, finalement, détachée et conduite auprès d'un autre groupe de personnes. L'uniforme kaki de l'homme qui la frappe en premier correspond à celui de la police des frontières en Angola. Voilà qui relance le débat concernant le traitement réservé aux immigrés congolais en Angola. La vidéo date du 2 novembre 2016. On attend que le gouvernement congolais réagisse.

La Force montante congolaise semble se démarquer du Front patriotique

Il n'y a pas seulement qu'à l'opposition que l'initiative prise par le parti de la ministre Doukaga suscite des réactions. Interrogé, lui aussi, par D.r.tv, Juste Bernadin Gavet, premier secrétaire de la Force montante congolaise, la jeunesse du P.c.t (Parti congolais du travail), le parti au pouvoir, a déclaré: «Il s'agit là d'une opinion, mais il ne s'agit pas d'une opinion qui engage toutes les jeunes du pouvoir. Il faudra bien que ce soit compris par tous, pour éviter de verser dans l'amalgame». D'ailleurs, pour le leader de la jeunesse du P.c.t, la question n'est pas à l'ordre du jour, les priorités sont plutôt ailleurs. Et ce débat n'a pas d'enjeu au Congo, a-t-il ajouté, en substance.

France-Congo

«Brazzaville, capitale de la France-Libre: ne l'oublions pas!»

Contrairement à son prédécesseur qui affirmait que l'Afrique, «berceau de l'humanité», n'est pas assez ancrée dans l'histoire, le Président François Hollande, a inauguré, mardi 1^{er} novembre dernier, au Musée du Louvre, à Lens (Pas-de-Calais), une exposition sur la Mésopotamie. Une occasion, pour le chef de l'Etat français, de lancer un plaidoyer sur la protection des arts, partout où ils sont menacés, par les barbares qui veulent nous imposer une autre civilisation.

C'était aussi une occasion pour François Hollande de rencontrer les écrivains et hommes de lettres venus d'ailleurs et qui contribuent, par leurs écrits, à faire rayonner la langue française qui se veut universelle et ouverte sur le monde. Parmi les écrivains rencontrés, figurent Brice-Arsène Mankou qui, récemment, a plaidé pour une reconnaissance dans les manuels scolaires français de l'histoire de Brazzaville qui fut la capitale de la France-Libre, de 1940 à 1942.

Sensible à cette erreur historique, le chef de l'Etat a reconnu que c'est une «injustice» qu'il faudrait forcément corriger, en l'exhortant à fédérer bien au-delà du bassin du Congo, historiens, écrivains et autres artistes.

Le plaidoyer de Brice-Arsène Man-

kou est un combat que François Hollande soutient. D'où l'appel qu'il lance aux hommes de lettres, aux historiens et sociologues de se joindre à ce mouvement intitulé: «Brazzaville, capitale de la France-Libre: ne l'oublions pas!».

Ce mouvement compte mener des plaidoyers auprès du gouvernement français, de l'O.i.f (Organisation internationale de la francophonie) et de l'Unesco, pour que soit inscrite dans les manuels scolaires cette portion de l'histoire qui ne figure dans aucun manuel français de l'histoire.

Soulignons que l'exposition: «L'histoire commence en Mésopotamie», inaugurée au musée du Louvre-Lens rassemble près de 400 objets qui racontent l'invention de l'écriture, l'émergence des premières villes et de premiers empires. La Mésopotamie est ce

mésopotamienne. C'est ce monde à la fois proche et lointain que l'exposition présentera, à travers des œuvres majeures et des témoins inédits de la Mésopotamie du troisième au premier millénaire avant Jésus-Christ. Le musée du Louvre-Lens entend ainsi montrer



Poignée de main entre Brice-Arsène Mankou et François Hollande.

pays entre les deux fleuves situé pour l'essentiel en Irak actuel. Il est le berceau de l'économie moderne et de l'écriture avec laquelle commence l'histoire. C'est aussi le pays des premières villes et des systèmes politiques et administratifs les plus anciennement connus à ce jour. Si nos villes, notre cadre de vie, nos croyances et notre imaginaire modernes sont bien différents de ceux de la Mésopotamie antique, ils n'en sont pas moins les héritiers des «premières fois» fondamentales de la civilisation

l'importance fondamentale de ce patrimoine mondial, connu partiellement grâce à la Bible et redécouvert à partir du 19^{ème} siècle, lors des fouilles archéologiques, alors qu'il est, aujourd'hui, menacé par la situation tragique en Irak et au Moyen-Orient. Cette exposition sur la Mésopotamie est au musée du Louvre-Lens, du 2 novembre 2016 - 23 janvier 2017.

Clément OSSINONDE (France)

Fédération P.c.t de Pointe-Noire

Décédé à Brazzaville, Roger Paka a été inhumé au cimetière familial de Loango

Décédé le 28 octobre 2016, à Brazzaville, Roger Paka, membre du P.c.t (Parti congolais du travail), au sein de la Fédération de Pointe-Noire, président fondateur de l'A.e.d (Association espérance et développement), directeur local de campagne du candidat Denis Sassou-Nguesso dans le quatrième arrondissement Loandjili, lors de l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016, conseiller municipal et départemental de Pointe-Noire, a été inhumé samedi dernier au cimetière familial de Loango, près de Pointe-Noire, après une cérémonie d'adieu à la mairie de Loandjili, en présence d'Isidore Mvouba, du préfet Alexandre Honoré Paka, du maire Roland Bouiti-Viaudo des députés et sénateurs de la majorité présidentielle et de nombreux militants de sa famille politique.



Roland Bouiti Viaudo devant la dépouille.

Né le 20 septembre 1966, à Pointe-Noire, Roger Paka a fait ses études primaires à l'Ecole de Mvoumou Sud, sanctionnées par un Cepe (Certificat d'études primaires élémentaires) et secondaires au Collège Mgr Carie où il obtient le B.e.p.c (Brevet d'études du premier cycle) puis au Lycée Karl Marx d'où il sort en 1981 avec un baccalauréat série A4.

Il fait ses études supérieures à l'extérieur du pays notamment à l'Université de Tunis où il obtient une maîtrise en économie et développement en 1985, à l'Université catholique de la Belgique où il décroche, en 1987, un D.e.a (Diplôme d'études approfondies) en économie des pays en développement; à l'Université de Paris 11ème

Avec un diplôme d'études supérieures spécialisées en diplomatie et administration des organisations internationales en 1989 et un doctorat en économie de développement.

Roger Paka rentre au pays où il entame une vie professionnelle riche en expériences. Dès 1989, il est chargé de mission à l'Unité de coordination technique du programme d'assistant technique de la Banque mondiale au Congo. Il assume pour cela, le rôle d'animateur de la cellule de suivi des programmes de redressement des entreprises d'Etat,

après du ministre du plan. En 1991, il est coordonnateur de la commission nationale des audits de la C.n.s (Conférence nationale souveraine) pour les entreprises d'Etat.

En 1992, il est membre de la commission chargée de la réforme de la Fonction publique. Il est ensuite membre du groupe des experts chargés de la finalisation du rapport sur l'audite du secteur pétrolier et membre de la commission de coordination des réformes économiques à la

Primature.

A partir de 2000, il est chef de cabinet au Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants, puis directeur de cabinet au Haut-commissariat à l'instruction civique et à l'éducation morale (2002-2007), conseiller économique du Premier ministre Isidore Mvouba et il restera à son cabinet comme conseiller jusqu'en avril 2016 quand ce dernier quitte le gouvernement.

A l'issue des élections locales du 28 septembre 2014, Roger Paka, qui a laissé une veuve et deux enfants, est élu conseiller municipal et départemental de Pointe-Noire. Il était aussi conseiller spécial à la Cour royale de Loango, depuis le 21 novembre 2015.

Equateur Denis NGUIMBI

(Suite de la page 5)

en dehors de ses militants et sympathisants, ces propositions sont plutôt critiquées, car n'étant pas pertinentes, à l'exemple du terme «politico-judiciaire».

D'autres, dans l'opinion, pensent qu'il faut le dialogue. C'est ce qu'on entend, surtout dans les rangs de l'opposition qui s'est gardée de condamner les actes barbares posés par les ninjas-nsiloulous, suggérant ainsi de comprendre qu'il s'agit là d'expression politique relative à la contestation des résultats de l'élection présidentielle anticipée. Mais, en regardant en arrière, l'on sait fort bien que c'est une démarche déjà empruntée. En effet, l'accord de décembre 1999 et les engage-

ments croisés de 2003 sont le fruit du dialogue qui avait permis la nomination de Ntumi, en 2007, au poste de délégué général, rattaché à la Présidence de la République. Au total, il a géré plus de trois milliards de francs Cfa à ce poste. Cela ne l'a pas empêché de reprendre les armes, sûr qu'il est de sa «puissance mystique», de ne jamais être atteint. Avec les crimes abominables et terroristes commis depuis le 4 avril, une solution par le dialogue avec cet homme signifie, tout simplement, la consécration nationale de l'impunité et que la vie des Congolais ne vaut rien, puisqu'on peut les tuer et aller, ensuite, au dialogue pour se partager les juteux postes politiques. Dialoguer avec Ntumi signifie aussi qu'on reconnaît sa «puissance mystique» d'invol-

nérabilité. Il faut être bête pour y croire.

On ne devrait pas confondre le dialogue, qui doit être une donnée politique de la vie démocratique nationale, et le banditisme criminel et terroriste de Ntumi, qui ne mérite comme réponse, dans un Etat de droit, que les actions de sécurité et de justice. C'est pourquoi d'autres Congolais pensent qu'il faut un procès, pour percer les mystères qui entourent l'action de Ntumi: d'où tient-il les armes; qui le protège; qui le soutient, etc. C'est pourquoi, après l'appel du Président Denis Sassou-Nguesso, les Congolais attendent les actions concrètes devant aboutir à l'interpellation de Ntumi et à son jugement.

Joël NSONI



LE RESEAU DES SMARTPHONES

**DES FORMATIONS
QUALIFIANTES DESORMAIS
DISPONIBLES À LA
SALLE MULTI MEDIA
DE OUENZÉ**

AG Partners



Trois (3) mois après son inauguration par le Ministre des Postes et des en présence de la Représentante de l'UNESCO au Congo Brazzaville, du Ministre de l'enseignement technique et Professionnel, de la formation qualifiante et de l'Emploi ainsi que du Ministre de la Jeunesse et de l'Education civique, la salle communautaire multimédia (Télé centre) de Ouenzé est belle et bien opérationnelle.

La rentrée officielle a eu lieu le lundi 17 octobre 2016 en présence du Maire de OUENZÉ et des équipes UNESCO et AIRTEL CONGO B.

Destinée à offrir un accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication à travers des formations de jeunes, la première vague de 100 jeunes sélectionnés, a effectuée sa rentrée le 18 octobre 2016.

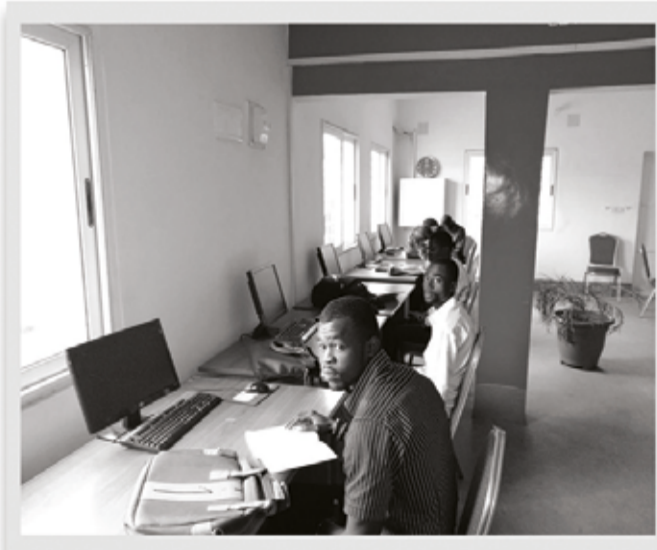
Les formations sont dispensées par les formateurs du Ministère de l'enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, de l'INRAP et de l'UNESCO.

Ce projet qui touchera 5000 jeunes, vise à offrir aux usagers des formations qualifiantes et certifiées dans les domaines suivants :

- La bureautique
- Les NTIC
- Les Métiers de l'impression
- Les Techniques commerciales

Pour cette première vague, nous notons la répartition suivante par filière:

- Bureautique : 52 dont 28 jeunes filles et 24 jeunes garçons
- NTIC : 100 dont 50 jeunes filles et 50 jeunes garçons
- Métiers de l'impression : 22 dont 10 jeunes filles et 12 jeunes garçons
- Techniques commerciales : 26 dont 14 jeunes filles et 12 jeunes garçons



Atelier régional de partage sur la convergence fiscale

Des recommandations pour améliorer l'harmonisation fiscale dans la zone Cematic

Brazzaville, la capitale congolaise, a abrité, du 31 octobre au 4 novembre 2016, à l'Hôtel Mikhaels, un atelier régional sur la convergence fiscale, organisé par le Pacie (Programme régional d'appui au commerce et à l'intégration régionale), financé par l'Union européenne et géré par le président de la commission de la Cematic (Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale). L'objectif de cet atelier, qui a réuni près d'une soixantaine de participants, est de partager avec l'ensemble des Etats bénéficiaires du projet Pacie, (les Etats membres de la Cematic, ainsi que la R.D.C et Sao-Tomé et Príncipe), la situation de la convergence fiscale en zone Cematic.



Photo souvenir avec le Pr Antoine Ngakosso.

L'atelier sur la convergence fiscale en zone Cematic a permis aux délégations de chaque Etat, d'échanger sur les difficultés rencontrées dans la situation de transposition et de faire des propositions d'évolution de la norme communautaire en matière fiscale (ajustement, prise en compte de nouvelles problématiques, etc). Plus précisément, il était question de présenter le rapport synthèse sur la situation de transposition, dans chaque Etat membre, de la norme communautaire en matière fiscale, recenser les difficultés rencontrées: disponibilité des textes; intégration et adéquation de la norme, etc,

et proposer des réajustements, pour faciliter l'intégration de la norme fiscale communautaire dans les corpus nationaux, suggérer à la Cematic des pistes de réflexion sur les nouvelles problématiques fiscales. Au terme de l'atelier, un rapport a été produit, qui recense les recommandations destinées à améliorer l'harmonisation fiscale, actualiser la norme communautaire pour faciliter l'exercice de transposition, ajuster le processus de suivi et de contrôle de la transposition, suggérer éventuellement des nouveaux thèmes fiscaux à traiter dans le cadre communautaire. Par ailleurs, un plan d'action a été proposé,

pour assurer la mise en œuvre des recommandations validées, qui seront déclinées aux niveaux régional et national. Plusieurs allocutions ont été prononcées, à la clôture de l'atelier, par les différentes parties prenantes. Dans son allocution, le Pr. Antoine Ngakosso, directeur général des impôts et des domaines, a relevé l'enjeu crucial de cet atelier. «L'harmonisation des politiques fiscales est censée contribuer à la diminution, voire à l'élimination de la concurrence fiscale déloyale appliquée entre les différents Etats de la Cematic», a-t-il déclaré. La question

sur les modalités d'application de la T.v.a (Taxe sur la valeur ajoutée) communautaire dans les pays de la Cematic reste encore un inconnu, a-t-il souligné. Rappelons que cet atelier a été organisé par la commission de la Cematic, sur financement du Pacie, et mis en œuvre par le Pôle «Stratégies de développement et finances publiques» du centre régional du Pnud Dakar, avec l'appui du Scac, du bureau du Pnud Brazzaville et de l'Union européenne.

Alain-Patrick MASSAMBA.

R.p.d.h (Rencontre pour la paix et les droits de l'homme)

Organisation d'un atelier à Sibiti pour la promotion de la gouvernance forestière

Le mécanisme de réduction de la déforestation, dénommé Redd+, est un levier de développement durable. Pour prévenir ce mécanisme de la corruption au Congo, la R.p.d.h (Rencontre pour la paix et les droits de l'homme), une O.n.g que dirige Christian Mounzéo, a organisé, le 2 novembre 2016, à la mairie de Sibiti, un atelier de sensibilisation à l'endroit des populations, des élus locaux, responsables administratifs et politiques ainsi que des responsables d'O.n.gs locales, sur le thème: «Promouvoir une gouvernance forestière transparente, redevable et équitable en luttant contre les risques de corruption dans le secteur de la Redd+».



De g. à dr. Abdoulaye Sy, Me Mavanga et Franck Loufoua-bessi.

L'atelier organisé par la R.d.p.h à Sibiti rentre dans le cadre du Projet «Intégrité dans Redd+ et le secteur forestier», initié par l'O.n.g Transparency International et financé par l'A.f.d (Agence française de développement). Ce projet est mis en œuvre par la R.d.p.h, pour une durée de six mois dans les départements de la Lékoumou et du Niari. Les changements climatiques tant redoutés aujourd'hui à cause de leurs effets dévastateurs sont imputables en grande partie à l'émission des gaz à effet de serre (G.e.s) dont le dioxyde de carbone, issu non seulement des transports et de l'industrie, mais aussi de la destruction des forêts, suite à l'exploitation du bois ou des installations agricoles.

D'où la nécessité de limiter ces émissions, en préservant les forêts des grandes réserves du monde, parmi lesquelles, les forêts du bassin du Congo. Et la Redd+ est un mécanisme adéquat, car les pays développés et certains pays émergents réputés grands pollueurs de la planète devraient verser une compensation financière aux pays pauvres, afin non seulement de réduire leurs émissions de G.e.s, mais aussi et surtout de cesser de détruire leurs forêts. Il est prévu une enveloppe de 15 milliards de dollars (plus de 7500 milliards de francs Cfa) par année, dans le cadre de la Redd+. C'est pourquoi il faut lutter contre la corruption, pour la réussite du mécanisme du Redd+.

Grâce à la communication de Ben Abdoulaye Sy, la quarantaine de participants à l'atelier de Sibiti ont découvert le Cajac (Comité d'action juridique et d'action citoyenne). Initié par Transparency International, il se veut un outil de lutte contre la corruption pour les citoyens. Comme dans certains pays comme le Cameroun où il a déjà fait ses preuves, le Cajac devrait «fournir le conseil juridique aux victimes ou aux témoins de cas de corruption, aider les citoyens à structurer leurs plaintes, les déposer et suivre les cas auprès des instances compétentes (tribunaux par exemple, Ndlr); monter des plaidoyers pour inciter des réformes ou des changements systémiques».

D'autres communications ont été faites par des membres de la R.p.d.h comme Franck Loufoua-Bessi, Maître Jean-Gabriel Mavanga-Bakala (avocat) et Fabrice Kimpoutou sur les textes juridiques en vigueur au Congo, les différentes politiques de gouvernance forestière développées au Congo, les institutions ou voies de recours en cas de corruption dans le secteur Redd+.

En attendant la mise en place du Cajac, les habitants de la Lékoumou se disent déjà prêts à utiliser cet outil, pour participer efficacement à la lutte contre la corruption dans le secteur de la Redd+. D'autres ont promis de vulgariser les pratiques culturelles plus écologiques, pour promouvoir et apprendre aux paysans l'agriculture sédentaire, pour ne pas toujours détruire les forêts, a indiqué Dziengué-Ngamissimi, directeur départemental de l'environnement dans la Lékoumou.

John NDINGA-NGOMA

Santé publique

La surveillance sentinelle de la grippe au cœur d'un atelier de formation

«Renforcer les capacités (compétences et connaissances) pour la mise en œuvre des activités de surveillance sentinelle de la grippe», tel est l'objectif de l'atelier de formation sur les nouvelles orientations de la surveillance sentinelle de la grippe, organisé par le Laboratoire national de santé publique, en partenariat avec l'O.m.s. Présidé par le Pr Henri-Joseph Parra, directeur général du Laboratoire national de santé public, la cérémonie d'ouverture a eu lieu, le lundi 7 novembre 2016, au siège de l'Acerac (Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale), en présence de Mme Fatoumata Binta Tidiane Diallo, représentante de l'O.m.s Congo et le Pr. Obengui, directeur général de l'épidémiologie et la lutte contre les maladies.



Photo de famille.

Selon les organisateurs, la surveillance sentinelle permet de collecter des données de grande qualité, qui sont représentatives de la population nationale, au plan démographique et géographique. D'après les estimations, la grippe est à l'origine de 3 à 5 millions d'infections sévères et de 250 à 500 mille décès dans le monde, chaque année. A l'heure actuelle, il existe très peu de données sur les tendances épidémiologiques, les facteurs de risque, la charge morbide et sur l'incidence économique de la grippe dans les régions tropicales et subtropicales, notamment dans la région africaine de l'O.m.s. Le manque relatif de données virologiques et épidémiologiques corrélées et d'informations concernant l'ampleur du fardeau de la maladie ont limité la capacité de la région à planifier et à mettre en œuvre des stratégies pour réduire la morbidité et la mortalité imputables à la grippe. Ainsi, la formation sur la surveillance sentinelle vise à renforcer les capacités, afin de permettre

aux Etats membres de l'O.m.s de mettre en œuvre des activités de surveillance sentinelle qui ont pour objectifs de fournir des données épidémiologiques et virologiques en temps utile; de suivre les virus circulants de la grippe, les tendances épidémiologiques et les facteurs de risque et d'estimer la charge morbide. Cette formation a regroupé les personnes qui participent activement à la surveillance de la grippe à tous les niveaux du système national de santé. Elle couvre plusieurs aspects des activités de surveillance et elle est destinée aux membres des groupes suivants: fonctionnaires de la santé publique impliqués dans la surveillance de la grippe; médecins, personnel de laboratoire et assistants médicaux, techniciens et autres agents de laboratoire national, etc. Pour la représentante de l'O.m.s au Congo, Mme Fatoumata Binta Tidiane Diallo, la décision d'organiser cet atelier démontre clairement l'importance de la lutte contre la grippe, à travers un système de santé publique. «Si on a fait de la grippe un

problème urgent, c'est parce qu'on sait que, dans les années à venir, elle risque d'être un véritable problème de santé publique. Donc, il faut se prémunir

maintenant, en prédisant les épidémies qui peuvent arriver», a-t-elle fait savoir.

Cyr Armel YABBAT-NGO

GX INTERNATIONAL
 • Express National International
 • Fret Aérien & Maritime
 • Douane & Transit
 • Logistique
 Notre devise: ALLER + LOIN
 SERVICE COMMERCIAL
 Pointe-Noire : Rond point Kasual (Face au col)
 Brazzaville : 01 Av Cardinal André Biyenda (Face à la Mairie)
 Tel (+242) 053030338 / 053030373
 Tel (+242) 055010771 / 055010773
 www.gxinternational.net Nos partenaires: UPS, SAP, etc.

In memoriam

Déjà deux (2) ans que tu nous as quittés, maman, tantine, grand-mère, grande-sœur ! Le temps qui s'égare, inévitablement, n'a que très peu d'emprise sur l'affection et l'amour que nous avons pour toi et, le souvenir que nous gardons de toi. Ainsi, à l'occasion de ce triste 2^e anniversaire du décès de notre très chère bien-aimée, la veuve M'BOUMBA, née Pauline BANTANDOU, les enfants M'boumba, Nganga, le colonel Auguste Mbengo, les familles Mimanza, Moulanga, ami (e)s et connaissances vous prient de se joindre à eux, afin d'avoir une pensée en mémoire de cette illustre dame. A cet effet, une messe pour le repos de son âme sera dite à l'église Saint-Esprit de Mougali, ce samedi 12 novembre 2016, à 6h. Pauline, que l'éternel puisse te recevoir dans sa lumière. Nous ne t'oublierons jamais



Lettre pastorale de son Excellence Mgr Louis Portella Mbuyu, Evêque de Kinkala, aux chrétiens de son Diocèse, face à la crise qui sévit dans le Département du Pool.

«Espérons contre toute espérance!» (Cf Rm 4,18)

«Combien de temps, Seigneur, vais-je t'appeler, sans que tu entendes? Crier vers toi «violence!», sans que tu sauves? Pourquoi me fais-tu voir le mal et regarder la misère? Devant moi, pillage et violence; dispute et discorde se déchaînent», (Hab 1, 2-3)

1. Cette plainte que le prophète Habacq adresse à Dieu, chacun de nous peut la faire sienne, en ce temps de dures épreuves que nous sommes en train de subir.

En effet, après un court temps de répit, nous voilà de nouveau plongés dans des tribulations à peine tolérables pour une personne qui a du cœur. Nous voilà encore une fois ballottés, terrorisés et ce, par nos propres fils, par nos propres frères. Comme si ce genre d'épreuves devait, à un rythme régulier, faire partie de notre destin.

Oui, la tentation est grande de croire à un abandon de la part du Seigneur, de nous sentir livrés à notre triste sort, sans aucun recours. Mais de telles pensées ne correspondent pas à ce qu'est le Seigneur Dieu pour nous, Lui qui est un «Dieu de tendresse et de pitié, lent à la colère, riche en grâce et en fidélité» (Ex 33, 6), comme Il l'a fait comprendre à Moïse. C'est aussi ce qu'il nous rappelle, par le prophète Isaïe en ces termes: «Sion avait dit: «Le Seigneur m'a abandonné, le Seigneur m'a oublié». Une femme oublie-t-elle son petit enfant, est-elle sans pitié pour le fils de ses entrailles? Même si les femmes oublieraient, Moi, je ne t'oublierai pas. Vois, je t'ai gravée sur les paumes de mes mains» (Is 49,14-16).

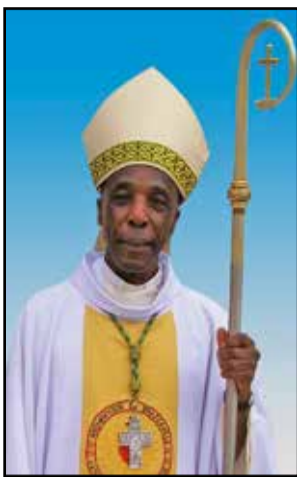
2. Ne nous laissons donc pas entraîner au découragement, encore moins au désespoir! Une certitude, en effet, doit nous habiter et nous fortifier: Dieu nous aime, car nous sommes ses enfants, comme tous nos autres frères et sœurs du pays. L'apôtre Jean nous le rappelle dans sa première lettre: «Voyez quelle manifestation d'amour le Père nous a donnée, pour que nous soyons appelés enfants de Dieu. Et nous le sommes» (1Jn 3,1).

Certes, les épreuves, les souffrances, les malheurs demeurent toujours un mystère pour nos intelligences humaines. Mais pour nous, les croyants, ce qui est sûr, c'est que «Dieu est Amour» (1Jn 4, 8). Il l'est de toute éternité. Il est donc, comme nous aimons le dire parfois, «toujours le même: hier, aujourd'hui et demain». Dans sa providence, Il sait faire tout concourir au bien de ses enfants, ainsi que le dit l'apôtre Paul dans sa lettre aux Romains: «Nous le savons, quand les hommes aiment Dieu, Lui-même fait tout contribuer à leur bien» (Rm 8, 28).

Saint-Augustin, fils de Sainte-Monique, affirme lui aussi: «Dieu, le Tout-Puissant (...), puisqu'Il est souverainement bon, ne laisserait jamais un mal quelconque exister dans ses œuvres s'il n'était assez puissant et bon pour faire sortir le bien du mal lui-même». Et notre Catéchisme de l'Eglise catholique commente en ces termes: «Ainsi, avec le temps, on peut découvrir que Dieu, dans sa providence toute-puissante, peut tirer un bien des conséquences d'un mal, même moral, causé par ses créatures» (Catéchisme de l'Eglise Catholique, n°312).

3- Voilà pourquoi, comme nous le dit l'auteur de la lettre aux Hébreux, «courons avec endurance l'épreuve qui nous est proposée, les yeux fixés sur Jésus qui est à l'origine et au terme de notre foi. Renonçant à la joie qui lui était proposée, il a enduré la croix, en méprisant la honte de ce supplice, et il siège à la droite du trône de Dieu» (He 12,1-2).

Ainsi donc, en suivant ce conseil de l'apôtre qui nous redit: «Ne te laisse pas vaincre par le mal, mais sois vainqueur du mal par le bien» (Rm 12,21), nous devons nous interroger:



Mgr Louis Portella Mbuyu.

Que pouvons-nous faire? Que devons-nous faire?

4. Tout d'abord, nous devons «prier sans relâche, sans jamais nous décourager» (Lc 18, 1). Oui, prier avec la certitude que Dieu nous donnera la paix que nous recherchons, Lui qui, justement, «n'est pas un Dieu de désordre (encore moins de violence), mais un Dieu de paix» (1Co 14,33). Et dans cet élan de prière, d'intercession fervente, et pour sa plus grande efficacité, le Seigneur nous demande de libérer notre cœur de toute rancœur, de toute haine et de pardonner: «Quand vous vous tenez en prière, si vous avez quelque chose contre quelqu'un, pardonnez, afin que votre Père qui est aux cieux vous pardonne aussi vos fautes» (Marc 11, 26). Oui, tout en exigeant que la Justice accomplisse son devoir, selon ses règles, nous sommes invités à ne jamais entretenir des sentiments de vengeance. Bien au contraire, nous avons à prier pour tous ceux qui sont causes de nos souffrances. Jésus nous dit, en effet: «Aimez vos ennemis, priez pour ceux qui vous persécutent, afin d'être vraiment les fils de votre Père qui est aux cieux» (Mt 5, 44-45).

5. Nous devons aussi, en même temps, nous engager, avec beaucoup de lucidité et le souci de la vérité, dans une grande réflexion, pour découvrir les

racines profondes de ce phénomène, source de toutes ces situations tristes et douloureuses que nous vivons. Quelle en est la genèse? Quels sont les facteurs qui ont joué et qui jouent encore dans son développement et sa persistance?

6. Nous devons enfin, dans un sursaut d'espérance et d'amour, avec beaucoup d'audace et de courage, envisager ensemble des mesures à prendre, afin de ne plus «prêter le flanc» à ce genre de mésaventures et, surtout, afin de nous engager dans un relèvement communautaire et solidaire, sur tous les plans: économique, social et culturel. Il y a par exemple des initiatives à prendre pour éviter le désœuvrement de nos jeunes, source facile de dérives civiques et morales.

Comme l'a dit le Seigneur par le prophète Ezéchiel au chapitre 37, les ossements, même desséchés, peuvent reprendre vie, grâce à la puissance de «l'amour de Dieu qui a été versé dans nos cœurs par l'Esprit-Saint qui nous a été donné» (Rm 5, 5). Bref, si «rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu manifesté dans le Christ Jésus notre Seigneur» (Rm 8, 39), alors levons-nous, redressons la tête, «espérons contre toute espérance» comme notre père Abraham (Rm 4, 18). Vous devez aussi souffrir de l'absence de vos pasteurs dans certaines paroisses, à cause de la situation délicate que vous connaissez bien. Nous prions tous pour que la sécurité soit mieux garantie et qu'ils vous reviennent. Bref, «Que la paix soit avec les frères, ainsi que l'amour et la foi, de la part de Dieu le Père et du Seigneur Jésus-Christ» (Ep 6,23). Que Dieu nous bénisse!

Que la Vierge Marie, reine de la paix, nous couvre tous du manteau maternel de son intercession!

Donné à Kinkala, le 24 octobre 2016

Mgr Louis PORTELLA MBUYU Evêque de Kinkala

XXXIII^e dimanche du temps ordinaire

«La mort résurrection est un gage suffisant de notre salut»

Textes: Mal 3, 19-20a; Ps. 97(98); 2 Thess 3, 7-12; Luc 21, 5-19

Bien-aimés dans le Seigneur, les textes sacrés de ce 33^e dimanche portent sur les choses dernières «ta eskata» ou des réalités qui recouvrent la consommation de l'histoire. Maître quand cela arrivera-t-il? Et quel est le signe que cela est sur le point d'arriver?»

On se rappelle les dernières fixations de la fin du monde à l'an deux mille par des millénaristes et au 12/12 2012 par certains scientifiques qui ont vu avec la fin du calendrier Maya, le terme de l'existence des hommes sur terre. Le monde entier en a été feinté. Sans doute continuera-t-il de l'être aussi longtemps qu'humblement l'on ne reviendra pas à l'esprit du message du Christ.

Le prophète Malachie – qui signifie mon envoyé – présente le jour du Seigneur comme le moment du procès final. Brûlant comme une fournaise, il consumera les contrevenants de la loi du Seigneur. Mais les justes verront se lever le Soleil de justice.

Même son de cloche dans la deuxième lecture où Paul reprecise son message sur l'imminence de la parousie. Dans sa première lettre à ses fidèles, il avait dit: «...nous, les vivants, qui serons restés jusqu'à la venue du Seigneur, nous ne devancerons pas ceux qui sont morts. (...) nous serons enlevés avec eux dans les nuées, à la rencontre du Seigneur dans les aires...» (1Th.4, 15b-17). Le «nous, les vivants, qui serons restés jusqu'à la venue du Seigneur» avait produit des effets inattendus. Certains fidèles s'étaient résolus à ne plus rien faire en attendant qu'arrive le Jour du Seigneur, mangeant du fruit du travail des autres. Saisi, Paul revient à la charge dans notre deuxième lecture de ce dimanche. On y lit: «...nous apprenons que certains d'entre vous mènent une vie dérégulée, affairés sans rien faire. A ceux-là, nous adressons dans le Seigneur Jésus cet ordre et cet appel: qu'ils travaillent dans le calme pour manger le pain qu'ils auront gagné.» L'évangile reprend la question: «Maître, quand cela arrivera-t-il? Et quel est le signe que cela est sur le point d'arriver?» Le Seigneur donne lui aussi une réponse ambiguë: il déroule les événements qui précèdent la fin des temps.

Aujourd'hui, les choses se passent comme dans la prophétie de Jésus. Il suffit d'évoquer, les guerres impérialistes, les croisades, la guerre des cent ans, les deux guerres mondiales avec les deux bombes atomiques sur le Japon, les épidémies (comme Ebola) les pandémies (comme le Sida), le terrorisme avec son 11 septembre aux Etats-Unis d'Amérique, les guerres civiles dont notre pays, a donné au monde une des démonstrations les plus réussies en Afrique, les braquages (koulouna et bébés noirs), les attentats suicides, les mariages mixtes, l'homosexualité... On peut penser que le moment en question est venu. Voilà qui joue souvent de tours à de patentés maîtres spirituels de ce monde, passés maîtres dans l'art de la farce qui consiste à fixer de fausses dates pour la fin du monde. Bien-aimés de Dieu, l'enseignement de l'Eglise sur la consommation de l'histoire est fondé sur une sage prudence. En effet, avec la résurrection de Jésus-Christ, l'ère nouvelle assimilable au Règne de Dieu avait été déjà inaugurée et, son effectivité pas encore totale à nos yeux, est en cours d'accomplissement. Ainsi donc, le Jour du Seigneur trouve une application double: il évoque à la fois le jour inaugural de la Pâques chrétienne où, Jésus ressuscité est devenu Seigneur et, il (Jour du Seigneur) annonce la parousie c'est-à-dire l'avènement glorieux et décisif lors duquel le Christ manifestera sa Seigneurie et exercera son pouvoir judiciaire. Mais quand? C'est une question de moindre importance!

«Nous ignorons le temps de l'achèvement de la terre et de l'humanité, nous ne connaissons pas le mode de transformation du cosmos» (GS.39). Cette «savante ignorance» qu'avouent les pères conciliaires est une manifestation inouïe d'humilité, devant la grandeur du mystère divin qui ne se révèle que progressivement et suivant un régime dont les mécanismes ne sont connus que du Père, admettra le Christ avant de monter au ciel devant un groupe d'amis préoccupés par la même question.

Bien-aimés dans le Seigneur, la mort résurrection est un gage suffisant de notre salut. Le sens de l'avenir de notre foi est dans son passé pascal, aujourd'hui actualisé dans le sacrifice eucharistique. Voilà pourquoi, au lieu de se préoccuper du calendrier ou d'agenda fixant un programme à l'épuisement du temps, se convertir, travailler et mener une vie juste, suffisent et importent pour les chrétiens.

Abbé Edmond BASSIMAS, Etudiant.

Paroisse Ndona Marie de Mfilou (archidiocèse de Brazzaville)

Chrétien engagé, maître de chant, Jean-Baptiste Boungou rappelé à Dieu

Décédé le 10 octobre 2016, à 22 heures au C.h.u (Centre hospitalier universitaire) de Brazzaville, à l'âge de 76 ans, des suites d'une longue maladie, Jean-Baptiste Boungou, Tâta Boungou, chrétien engagé, a été porté en terre, le 20 octobre 2016, au cimetière Ma Campagne, dans le premier arrondissement de Brazzaville, après une messe de requiem en l'église Ndona Marie, célébrée par le curé, l'abbé Raymond Nzongi, et concélébrée par plusieurs prêtres dont les abbés Léonard Milongo, vicaire général de Brazzaville, Armand Kiyindou, curé recteur de la basilique Sainte Anne du Congo.



Jean Baptiste Boungou.

Marié et père d'une famille nombreuse, il laisse une veuve. Parmi ses enfants, il y a une religieuse, Sr Gladys Boungou Diamesso, de la Congrégation des franciscaines missionnaires de Maie. Il a occupé plusieurs fonctions à la paroisse Ndona Marie de Mfilou et aussi au plan diocésain: président de la Schola populaire de Ndona Marie, président de la Supplique paroissiale, directeur technique diocésain de chants, membre du Conseil pastoral

paroissial de Ndona Marie, lecteur et commentateur. Ministre extraordinaire de la communion et conseiller au niveau diocésain, il a aussi œuvré dans le domaine social, en créant une mutuelle: «Les compagnons de vie» dont il fut le président fondateur. Né vers 1940, au village Taboulou, dans le district de Mfouati (département de la Bouenza), Jean-Baptiste Boungou fut baptisé le 31 mai 1952. Il fit la première communion un mois plus tard et reçut la confirmation, le 14 mai 1953, à Kimbenza. Son mariage religieux intervint, le 17 mars 1979, à Ndona Marie. Dans son parcours professionnel, il a travaillé à l'usine textile Sotexco de Kinsoundi, comme enregistreur à l'O.n.g américaine C.r.s et technicien de surface successivement au presbytère de la paroisse Ndona Marie, puis au Complexe scolaire Père Guillaume, toujours dans l'enceinte de Ndona Marie, jusqu'à ses derniers jours.

Juvet Pierre NGOUONO

Plusieurs religieux et religieuses de diverses congrégations ont participé à la messe de requiem pour le repos de l'âme de Tâta Boungou, animée par la Schola populaire paroissiale fusionnée à celles d'autres paroisses. De même, diverses personnalités administratives dont le président diocésain des chorales et La mutuelle Les compagnons de vie y ont pris part.

Dans son homélie, le père Benito Makaya a déclaré que «dans l'évangile, il apparaît clairement que Dieu ne désire pas la mort du pécheur, mais il attend sa conver-

sion pour qu'il vive. La mort, c'est notre amie la plus vilaine. La mort n'est pas une fatalité».

Selon quelques témoignages, tout au long de sa vie Tâta Boungou a mis son talent au service de la musique chrétienne. Au niveau du diocèse, il répondait promptement aux invitations d'autres paroisses pour régler un conflit. Il a formé des maîtres de chants à Ndona-Marie. Il laisse un grand héritage dans le domaine du chant liturgique. «C'est une bibliothèque qui s'en est allée».

Membre actif de la Schola populaire, il y adhère le 14 juin 1971.

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU) B.P. 2080 - BRAZZAVILLE Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président: Mgr Miguel Angel OLAVERRI, Evêque de Pointe-Noire Vice-Président: Mgr Anatole MILANDOU Archevêque de Brazzaville Directeur de Publication: Joachim MBANZA Secrétaire de rédaction: Véran Carrhol YANGA Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Saisie&Montage (PAO): Atelier La Semaine Africaine Service Commercial: Brazzaville: Tél.: 06.889.98.99 05.528.03.94 Pointe-Noire: Tél:05.557.78.71 06.655.80.03 / 05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr Site Internet: lasemaineafricaine.net

3^e édition du Forum sur les sciences de gestion Améliorer la gouvernance en s'appropriant les sciences de gestion

Placée sur le thème: «*Les sciences de gestion gage de la bonne gouvernance au Congo*», et patronnée par le ministre de l'enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, la troisième édition du Forum sur les sciences de gestion s'est tenue du 30 septembre au 1^{er} octobre 2016, à l'auditorium du Ministère des affaires étrangères, à Brazzaville. Y étaient présents Alain Bernard Ewengé, directeur de cabinet du ministre des postes et télécommunications et Sosthène Fortuné Essanabouly, président du comité d'organisation dudit Forum.

Nombre d'objectifs étaient poursuivis lors de cette troisième édition du Forum, à savoir: mettre à la disposition des étudiants, cadres, chercheurs, chefs d'entreprises et décideurs politico-administratifs, un espace d'échanges sur le rôle et la place des sciences de gestion au sein des administrations et entreprises existantes; sensibiliser les personnes concernées sur l'importance et l'intérêt de la maîtrise de ces sciences, afin non seulement de bien réaliser des études de faisabilité, prélude à l'industrialisation, mais aussi et surtout, d'assurer la bonne gestion au sein des administrations et futures industries; inciter les décideurs et les leaders d'opinion à prendre et à appliquer les mesures législatives tendant à renforcer l'adéquation formation-emplois; inciter les décideurs à mettre à la tête des administrations et industries des personnes ayant une maîtrise parfaite des sciences de gestion; contribuer à la prise de conscience des décideurs et acteurs économiques sur l'impact des sciences de gestion dans la bonne gouvernance des administrations et entreprises du Congo. Pour Sosthène Fortuné Essanabouly, il est opportun d'entretenir les contacts établis avec les personnes qui ont participé à la première, deuxième et troisième



Une vue du présidium.

édition du Forum sur les sciences de gestion, à travers le réseau initié au cours de ces rencontres. «*La classe d'élites, la classe d'entrepreneurs, bref la classe de gestionnaire que nous voulons constituer sera issue de ce formidable vivier que sont toutes les parties prenantes à ces rencontres. Il est donc nécessaire de favoriser au sein du groupe, en perpétuelle structuration, des échanges et un débat permanent sur les problématiques majeures liées aux sciences de gestion*», a-t-il souligné avant d'ajouter que c'est dans cette optique qu'est proposée la mise en place d'une association des professionnelles des sciences de gestion qui réunira, en son sein, d'autres associations sœurs ayant une autonomie de gestion. Alain Bernard Ewengé a rappelé, dans son allocution, que les

sciences de gestion constituent ce corps autonome de connaissances regroupant plusieurs disciplines. «*Elles sont destinées à éclairer et à orienter notre mode de gouvernance. Si la gestion se définit, selon un penseur comme une classe problématique, constitutive de toute action, décision, rationalisation, représentation, légitimité, coopération, prescription, etc., il paraît,*

donc, nécessaire que les décideurs politiques et administratifs s'approprient les sciences de gestion, afin d'améliorer la gouvernance dans la marche vers le développement de notre pays», a-t-il expliqué. Le premier jour, des communications ont été libérées parmi lesquelles celle présentée par Roger Kouama: «*Les principes fondamentaux du marketing*». Développant cette thématique, il a évoqué tous les contours caractérisant cette science; ce qui a suscité une foultitude de questions auxquelles il a répondu sans ambages. A l'issue du Forum, l'ensemble des communications et recommandations ont été consignées dans un document qui sera mis à la disposition des décideurs publics.

Alain-Patrick MASSAMBA

Ministère du commerce extérieur et de la consommation Vers la consommation des produits locaux

Euloge Landry Kolélas, ministre du commerce extérieur et de la consommation, a ouvert mercredi 2 novembre 2016, dans la salle de réunion de la Chambre de commerce de Pointe-Noire, la première édition de l'exposition-vente des produits locaux du Rwanda. Celle-ci s'est déroulée du 2 au 5 novembre dernier, à l'esplanade de ladite Chambre. Plusieurs autorités ont pris part à la cérémonie d'ouverture, notamment Alexandre Honoré Paka, et Roland Bouiti Viaudo, respectivement préfet et député-maire de Pointe-Noire, le Dr Jean Baptiste Habyalimana, ambassadeur du Rwanda au Congo, Gérard Mukubu Nkusi, chef de la délégation de la fédération rwandaise du secteur privé, Didier Sylvestre Mavouezela, président de la Chambre de commerce, d'agriculture et des métiers, les chefs d'entreprises...



Les officiels à la tribune lors du lancement de l'exposition...

ceux du Rwanda vers le Congo atteignent la barre de six cent cinquante-trois millions de dollars», a-t-il dit. Gérard Mukubu Nkusi a, quant à lui, fait savoir que «*la fédération du secteur privé rwandais est une organisation professionnelle regroupant en son sein dix chambres sectorielles. Cette exposition des produits rwandais est un signe évident qui montre que nos deux pays ont la volonté de renforcer les relations commerciales existantes entre le Rwanda et le Congo. C'est une opportunité que les opérateurs économiques des deux pays doivent saisir, pour accroître leurs marchés. Cette exposition n'étant que prélude à un long et fructueux partenariat, dans tous les secteurs d'activités économiques de nos deux pays.*» Expliquant à l'assistance composée des opérateurs économiques le but poursuivi par ce projet, Jean Baptiste Habyalimana a affirmé: «*A partir de Pointe-Noire, nous allons commencer à construire une coopération concrète ga-*

gnant-gagnant, en commençant par des petites et moyennes entreprises. La marche sera longue mais, il faut y arriver. Autrement, il n'y a pas des raisons d'être ici.» Ouvrant cette exposition, le ministre du commerce extérieur a déclaré: «*Entre la République du Congo et le Rwanda, la perspective d'une intensification des échanges commerciaux est à portée de main. Le moteur de la croissance a pour piston nos deux chefs d'Etat liés par une identité de vue sur un nombre de questions inhérentes à la vie de nos nations. Le Congo est une terre d'opportunités, c'est le moment d'en profiter, à travers l'invention des nouvelles niches d'activités imposées par l'urgence du chantier de la diversification de notre économie. Vous pouvez compter sur le soutien des autorités congolaises.*» Une visite guidée des stands a clos la cérémonie d'ouverture.

Equateur Denis NGUIMBI

Journée internationale de la jeune fille Promouvoir et pérenniser les valeurs des jeunes filles

Lundi 17 octobre 2016, l'institut des jeunes sourds de Brazzaville a servi de cadre à la célébration de la journée internationale de la jeune fille. Placée sur le thème: «*Progrès des filles=progrès vers les objectifs du développement durable*», cette journée a été présidée par la ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Dinga Djondo, en présence des représentants des systèmes des Nations Unies.

campagne de sensibilisation sur Mwasi ya Congo a été lancée depuis le 8 mars dernier, journée internationale de la femme. Celle-ci consiste à porter haut et à amplifier la voix de la femme, afin de connaître ses droits, en vue d'atteindre les objectifs 50-50

Le frère Edgard Mesmin Lekoumbi, directeur de l'institut des jeunes sourds a fait, à cette occasion, la genèse de cet institut, une structure de l'Eglise catholique créée en octobre 1971, par le frère Marie-André Nganga. Il a fait, par ailleurs, le plaidoyer de cet institut qui reçoit des personnes déficientes et, formuler des suggestions à l'endroit des pouvoirs publics sur son fonctionnement. «*Ces difficultés sont liées au manque criard d'enseignants qualifiés en langue de signes, car la filière qui formait lesdits enseignants n'existe plus. Les quelques-uns qui continuent à dispenser les cours vont bientôt faire valoir leurs droits à la retraite. Il faut également insérer l'enseignement des signes dans la formation des sages-femmes évoluant dans les hôpitaux. A cela s'ajoute, la pléthore dans les salles de classe, avec des effectifs de 40 élèves, pour un total de 192 élèves, soit*



Les officiels posant avec les élèves.

86 dans la filière technique et 106 au primaire. Il y a aussi, l'insuffisance des moyens logistiques; l'institut n'a qu'un seul bus de transport de 16 places desservant toute la ville capitale. Et pourtant, il est la seule institution pédagogique qui prend en charge les déficients auditifs, notamment les sourds.» Pour Mme Yvette Sita Mifoundou, présidente de l'association Mwasi ya Congo, une

décrété par les Nations Unies. Prenant la parole pour la circonstance, Mme la ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité a fait savoir que le gouvernement de la nouvelle République est très sensible aux préoccupations des populations et que celles-ci trouveront des solutions.

Pascal BIOZI KIMINO

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville Brazzaville.
Tél.: (00242) 06.668.58.14/05.775.69.43; B.P: 15.244
E-mail: guinotgiscard@yahoo.fr/etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

ANNONCE LEGALE

«**NINB SERVICES**» S.A.R.L.U
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 1.000.000 de FRANCS CFA
Siège Social: 121, rue Loukoléla, Talangaï, Brazzaville
RCCM: CG/BZV/16 B 6724.
REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire, en la résidence de Brazzaville, le 14 octobre 2016 et enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 19 octobre 2016, sous le folio 192/7, numéro 559, il a été constitué une Société commerciale présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination: «NINB SERVICES»;
Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (S.A.R.L.U);
Associé Unique: Monsieur NGANONGO IBOVI Noé Martinien;
Capital Social: Un Million (1.000.000) FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par l'associé unique;
Siège social: 121, rue Loukoléla, Talangaï, Brazzaville, République du Congo;
Objet social: La société a pour objet, en République du Congo:
* Le développement des projets d'intérêt économique;
* La distribution des produits agricoles;
* La gestion des propriétés touristiques ;
* La construction;
* Les travaux neufs;
* Le courtage;
* Le management des services fluviaux et maritimes;
* La logistique;

* Le consulting;
* L'import-export;
* Le gardiennage et l'entretien;
* La désinfection des sites;
* L'assistance sanitaire (en alimentation).
Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation;
Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 14 octobre 2016 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 19 octobre 2016, sous folio 192/6, numéro 558, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont, intégralement, été libérées par l'associé unique;
Gérant statutaire: Monsieur NGANONGO IBOVI Noé Martinien, de nationalité congolaise ;
Dépôt légal: a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 21 octobre 2016, sous le numéro 16 DA 916 ;
Immatriculation au R.C.C.M: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 21 octobre 2016, sous le numéro CG/BZV/16 B 6724.

Pour avis,
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,
Notaire

VIVEZ LA NBA AU CALME SUR LES BOUQUETS CANAL+



NBA TV

A PARTIR DES CHAINES CANAL+
N°105



OKLM TV

A PARTIR D'ACCESS
N°126

**DISPONIBLES
DES MAINTENANT !**

CANALPLUS-AFRIQUE.COM

LES BOUQUETS
CANAL+

Exposition de peinture à l'I.f.c (Institut français du Congo)

Gildas Mimbounou dans «Chiffre deux: la connexion»

Après Rhode Bath-Schéba Makoumbou, du 4 au 28 novembre 2016, le tour échoit à l'artiste-peintre Gildas Mimbounou, membre du Collectif Art Kintuadi, de se mettre en exercice à l'I.f.c (Institut français du Congo), à Brazzaville. A la faveur d'une exposition-vente qu'il y tient, depuis le 3 novembre 2016, et qui s'étendra jusqu'au 26 novembre, sur le thème: «Chiffre deux: la connexion».

Le vernissage de cette exposition a eu lieu, le soir du vendredi 4 novembre dernier. Parmi les spectateurs présents dans le hall de l'I.f.c, figurait Richard Mouthuy, conseiller de coopération et d'action culturelle, directeur de l'I.f.c du Congo. Que pense-t-il des œuvres de Gildas Mimbounou? «Titre ésotérique, s'il en est, qui exprime, justement et authentiquement, toutes les interrogations philosophiques, métaphysiques, en tout cas sacrées, qu'un plasticien, aussi jeune soit-il, se pose à chaque élan de sa création artistique, à chaque souffle de son inspiration, à chaque évolution de son travail, à chaque geste de sa technicité. Interrogation qu'il se pose donc à lui-même, consciemment ou inconsciemment, à chaque moment de sa vie de tous les jours, comme à chaque instant de sa fibre créatrice, et donc qu'il nous pose ou propose comme objet de discussion ou d'échanges, à nous, spectateurs immobiles et furtifs, curieux de l'origine de sa créativité, attentifs à son expression artistique. Alors, faisons, si vous le voulez bien, un peu de méthode généalogique, c'est du moins comme cela que Schopenhauer décrivait la philosophie de la construction», a-t-il affirmé.

A propos du thème de l'exposition, il a ajouté: «Chiffre deux, exprime la dualité, tout autant que le dualisme, le ying et le yang, l'ubac et l'adret, le jour et la nuit, comme un oxymore perpétuel qui scinde la vision, tout autant que le vécu, en deux hémisphères différents, en deux couleurs opposables,



Gildas Mimbounou présentant ses œuvres.

en deux moitiés irréconciliable. Et pourtant, ces deux moi – elle et lui- ne formant qu'un être unique par l'amour qu'il s'offre, n'étant qu'une énergie universelle, ne réfléchissant aux yeux d'autrui qu'une unicité de pensée, est toujours ambivalent dans sa connexion à l'autre, un état spirituel instable où l'autre



Richard Mouthuy prononçant son allocution.

de ces masques où l'on devine les forces attractives et répulsives, où l'on sent attiré à ne former qu'un et concret de devoir être deux. Il y parvient également, par la technique d'un mouvement de lâché pictural où la question réapparaît ou subsiste: pourquoi suis-je deux, alors que je ne rêve qu'être un!» L'exposition de Gildas Mimbounou est composée de onze œuvres jumelles, «inspirées du Tout puissant de l'univers», dont les prix varient de 100 000 à 300 000 F. Cfa. Il s'agit de: «L'homme et la femme», «Mûntu na nza» (L'homme est le monde), «Nza na mûntu» (le monde et l'homme), «La transmission F», «La transmission M», «Le monde ?...», «Accord», «Ngonda na ba tangu» (la lune et le soleil), «Le mélange», «Energie», et «H2O Rencontre».

Véran Carrhol YANGA

devient moi, tout en restant lui. C'est à quoi veut nous faire réfléchir le jeune Gildas! à l'union de l'homme et de la femme, à la beauté indicible de la fusion de deux êtres, à la duplicité mortelle de deux âmes qui se noient l'une à l'autre. Il y parvient, dans l'expression de ces connexions déchirées,

Roman

Aimé Séverin Doutha parle de son «Monde Malewa»

Titulaire d'une maîtrise en droit privé et d'un B.t.s (Brevet de technicien supérieur) en transports et logistiques, Aimé Séverin Doutha, lauréat, en 2002, à Yaoundé, au Cameroun, du Prix de jeune écrivain sur le sida, un concours de nouvelles organisé par l'association Sida Cameroun en 2002 à Yaoundé, vient de publier aux éditions Edilivre (France), un roman intitulé: «Monde Malewa», subdivisé en huit chapitres. Avant la dédicace du livre, Aimé Séverin Doutha s'est rapproché de la rédaction de La Semaine Africaine, à Pointe-Noire, pour capter, déjà, l'attention du public.

*Peut-on savoir l'objet de votre visite dans nos bureaux?

** Je viens de publier, aux Editions Edilivre, un roman que j'ai intitulé: «Monde Malewa». J'ai pensé, avant sa dédicace, en parler dans votre journal, qui est le plus lu de la place, pour déjà édifier les hommes des lettres, étudiants et élèves sur sa thématique.

* Comment êtes-vous venu dans le monde de la littérature?

** Je dois vous avouer qu'il y a plusieurs influences qui ont motivé cette option. D'abord, celles provenant de mes prédécesseurs, tels: Jean-Baptiste Tati Loutard, Emmanuel Bounzeki Ndongala, Alain Mabanckou, Philippe Makita et j'en passe. C'est en lisant leurs ouvrages que j'ai pris le goût de la littérature. Au finish, j'ai dit qu'un

jour, il faudrait que les gens me lisent. Hormis cela, l'art est comme une denrée qui est implantée dans notre famille. C'est dans le sang. Tenez! J'ai dans ma famille des musiciens, des poètes et des griots. Ce n'est donc pas un hasard que j'écrive, aujourd'hui.

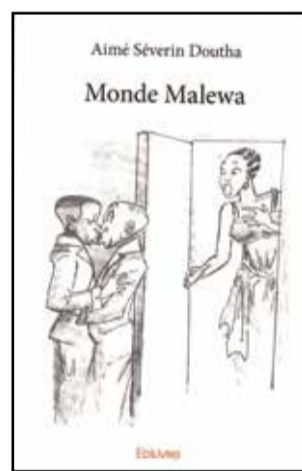
* Revenons-en à votre roman. Pouvez-vous nous éclairer sur la thématique de votre livre?

** Monde Malewa est une œuvre qui fait étalage de tous les maux qui minent notre société, dite moderne. Monde Malewa, en d'autres termes, nous renvoie à un monde à l'envers, un monde à plaindre, un monde tordu, sans pitié où les plus forts piétinent sur les plus faibles. Un monde fait de violence, de discrimination, de barbarisme, d'égoïsme, de



Aimé Séverin Doutha.

sorcellerie, d'injustice, de tribalisme sous toutes ses formes. Pour tout dire, le roman Monde Malewa parle de ce monde devenu imparfait, un monde où notamment la question sur le bien-fondé ou non de l'homosexualité se pose avec acuité. Il y a, d'un côté, ceux qui applaudissent, de gaité de cœur, ce phénomène. De l'autre, ceux qui sont foncièrement contre la légitimité de l'homosexualité, celle du mariage soulève encore les voix. Monde Malewa remet sur la table du débat la question. En somme, Monde Malewa dénonce les anti-valeurs de la société.



La couverture du Livre.

*Que visez-vous, en écrivant ce roman?

** Le message fort contenu dans ce roman est une interpellation à la prise de conscience générale. Après avoir bien lu ce roman de 125 pages, vous allez, à coup sûr, changer de comportement. Voilà pourquoi, je vous le recommande. Il sera disponible dans les librairies, sous peu.

Equateur Denis NGUIMBI

Contacts de l'auteur: Tél.: 05 500 99 35/06 658 13 02. Courriel: amdoutha@yahoo.fr

Concours Total Startupper 2016

Lauréate, la société Richel Food a lancé ses activités

Initié et lancé dans 34 pays d'Afrique, dont le Congo, par Total S.A., le concours Total Startupper de l'année 2016 a connu la victoire du projet d'entreprise de Rachel Kombela, promotrice de «Richel Food». Une jeune société inscrite dans la trajectoire de la transformation agroalimentaire. Notamment le conditionnement du saka-saka, du fofoufou, de la pâte d'arachide, du piment, etc. Le lancement officiel des activités de la société Richel Food a eu lieu, mercredi 9 novembre 2016, à l'hôtel de la Préfecture, à Brazzaville.



De g. à dr.: Paul Kampakol, Anne-Françoise Degryck, Rachel Kombela et Gervais Bouiti Viaudo.



Une vue de l'assistance.

Cet évènement a été co-présidé par Anne-Françoise Degryck, Directrice générale de Total Congo S.A., et Rachel Kombela, promotrice de Richel Food. En présence de Paul Kampakol, secrétaire général du Forum des jeunes entreprises, Gervais Bouiti Viaudo, président du conseil d'administration d'Ecobank, et du président jury qui a sélectionné ce projet.

Le concours Total startupper vise à identifier, sélectionner, primer, voire promouvoir les meilleurs projets de création d'entreprises jeunes de moins de deux ans. Au Congo, après l'appel à candidature lancé par Total, 670 dossiers des jeunes Congolais de moins de 35 ans, porteurs de projets de création d'entreprise, ont été enregistrés. Sur ce, dix meilleurs dossiers ont été sélectionnés, par le jury, trois lauréats ont été identifiés et primés, parmi lesquels Rachel Kombela. Des primes consistant, entre autres, en «un appui financier, des conseils personnalisés, en travaillant avec des experts sur le business-plan, l'ensemble des données qui permettent de valider un projet, de lui permettre de voir le jour», selon Anne-Françoise Degryck.

Le projet de transformation des produits agroalimentaires tire son essence de l'anniversaire de Rachel. «A mon anniversaire, ma mère a eu du mal à cuire le saka-saka. Je me suis dite: quand je serai plus grande, je créerai une entreprise de transformation de saka-saka, pour qu'on ait du prêt à préparer (saka-saka et ingrédients déjà prêts)», a-t-elle dit, avant de rendre un hommage à Total, au Forum des jeunes entreprises et particulièrement, à M. Gervais Bouiti Viaudo, qui l'ont aidé à réaliser son projet.

Les produits Richel Food sont déjà sur les rayons de boutiques Total S.A., et à Casino (Brazzaville).

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Nouveaux tarifs pour abonnement

| Congo | Francophone |
|--------------------|-----------------------|
| 6 mois | 91 Euros |
| Retrait sur place: | 182 Euros |
| 15.600 | Autres pays d'Afrique |
| Expédié: | 96 Euros |
| 23.400 | 192 Euros |
| 1 an | Europe |
| Retrait sur place: | 96 Euros |
| 31.200 | 192 Euros |
| Expédié: | Amérique-Asie |
| 46.800 | 100 Euros |
| France, Afrique | 200 Euros |

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

MINISTERE DES FINANCES,
DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC

REPUABLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES

DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE
FONCIERE ET DOMANIALE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS
ET DES DOMAINES DU KOUILOU

DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES
ET DE LA PROPRIETE FONCIERE
DE POINTE-NOIRE CENTRE

Alo! CONSERVATION UN NUMERO A VOTRE ECOUTE POUR VOS PLAINTES ET RECLAMATIONS Tél: 06-429 63 32

Fait à Pointe-Noire, le 20 Septembre 2016
Le Divisionnaire,

Jean François OBOA
Inspecteur Principal Des Impôts

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE
FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE

REPUABLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

ANNONCE LEGALE N°08/2016/IDCHPF.PN.C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants :

| N° DE REQUISITIONS | REQUISITIONS CADASTRALES | | | QUARTIERS | ARRONDISSEMENTS | REQUERANTS |
|----------------------|--------------------------|-----------------------|-------------|----------------------------------|---|--|
| 24.903 du 01/04/2015 | Pile(s) 04 | Bloc 04 | Section G | Superficie 709,64m ² | Centre-ville (derrière le camp Lumumba) | circonscription foncière n°01 Mme. LIPITI Catherine |
| 25.834 du 09/02/2016 | Pile(s) 02 | Bloc / | Section E | Superficie 1511,18m ² | Centre-ville | circonscription foncière n°01 Mme. KITEHOLO Padre Pio Marthe |
| 25.806 du 26/01/2016 | Pile(s) 13 et 15 | Bloc 12 | Section BN | Superficie 854,34m ² | Mayinga (Famille Tchimbamboukka) | circonscription foncière n°06 Mme. MBANZOULOU Hélène |
| 22.431 du 13/05/2013 | Pile(s) 02 et 04 | Bloc 77 | Section NI | Superficie 1000,00m ² | Tchiamba-Nzassi | Sous-préfecture de Tchiamba-Nzassi Mme. OLONHA Emilie Nicole |
| 24.860 du 17/03/2015 | Pile(s) 07 | Bloc 133 | Section L | Superficie 333,02m ² | Rue Massoueme | circonscription foncière n°01 Mme. NKOVA NGALA Amelie Clarisse |
| 25.805 du 26/01/2016 | Pile(s) 04 | Bloc 72 | Section BM1 | Superficie 400,00m ² | Côte-Matève | circonscription foncière n°06 Mlle. BATOLA Inès Danielle |
| 23.961 du 25/02/2015 | Pile(s) 03 et 09 | Bloc 01 ex 13 | Section BX | Superficie 1000,00m ² | Ngoyo (Famille Tchinvassa) | circonscription foncière n°06 Mr. NYIKOULOU BAYONNE |
| 23.596 du 29/03/2014 | Pile(s) 07 et 08 | Bloc 51 | Section NI1 | Superficie 1000,00m ² | Nzassi famille Tchiamba | Sous-préfecture de Tchiamba-Nzassi Mr. BIYELA Fred Olichet |
| 24.861 du 17/03/2015 | Pile(s) 02 et 03 | Bloc 59 bis | Section BS | Superficie 952,00m ² | Malala | circonscription foncière n°01 Mme. NKOVA NGALA Amelie Clarisse |
| 24.859 du 17/03/2015 | Pile(s) 02 et 03 | Bloc 59 bis | Section BS | Superficie 952,00m ² | Malala | circonscription foncière n°01 Mme. NKOVA NGALA Amelie Clarisse |
| 21.782 du 07/08/2015 | Pile(s) 06 | Bloc 69 | Section BS | Superficie 500,00m ² | Tchimbamba (Famille Tchimbambi) | circonscription foncière n°01 Mr. KOMBO Félix |
| 22.952 du 02/10/2013 | Pile(s) 01 | Bloc 124 | Section BT | Superficie 450,00m ² | Tchimbamba | circonscription foncière n°01 Mme. KIMVA Eulalie Rose Pulchérie |
| 25.169 du 13/06/2015 | Pile(s) 08 | Bloc 125 | Section X | Superficie 194,88m ² | Fond TIE-TIE | circonscription foncière n°03 Enfants MANGOUBI |
| 24.776 du 05/03/2015 | Pile(s) 02 | Bloc 87bis | Section BX | Superficie 308,20m ² | Côte-Matève | circonscription foncière n°06 Mme. MASSANGA NZOUMBA Gisèle |
| 25.004 du 05/05/2015 | Terrain Rurale | | | Superficie 2400,00m ² | Hinda | Sous-préfecture de Loango Mr. DIELLA Frey |
| 24.532 du 20/01/2015 | Pile(s) 01 | Bloc 279bis ex 70 | Section BS | Superficie 500,00m ² | Tchimbamba | circonscription foncière n°01 Mr. MBEMBA NGOMA Emery Gildas |
| 24.830 du 17/03/2015 | Pile(s) 17 | Bloc 166bis ex 164bis | Section L | Superficie 361,34m ² | Rue Mvouta quartier la base aérienne | circonscription foncière n°01 Mr. PEYA Joachim Sendid |
| 24.840 du 17/03/2015 | Pile(s) 02 et 09 | Bloc 42 | Section BS | Superficie 741,93m ² | Rue Antoine Poaty quartier Malala | circonscription foncière n°01 Mr. PEYA Joachim Sendid |
| 24.848 du 17/03/2015 | Pile(s) 14 | Bloc 52 | Section BS | Superficie 465,35m ² | Rue Vonla quartier Malala | circonscription foncière n°01 Mr. PEYA Joachim Sendid |
| 24.833 du 17/03/2015 | Pile(s) 01 | Bloc 59 | Section BS | Superficie 519,79m ² | Rue Bambi Ngoma quartier Malala | circonscription foncière n°01 Mr. PEYA Michel Innocent |
| 24.839 du 17/03/2015 | Pile(s) 07 et 08 | Bloc 53 | Section BS | Superficie 856,08m ² | Rue Nsiloulou quartier Malala | circonscription foncière n°01 Mr. PEYA Joachim Sendid |
| 24.845 du 24/03/2015 | Pile(s) 01 | Bloc 52 | Section BS | Superficie 451,65m ² | Rue Nsiloulou quartier Malala | circonscription foncière n°01 Mr. PEYA Joachim Sendid |
| 24.847 du 17/03/2015 | Pile(s) 13 | Bloc 52 | Section BS | Superficie 392,39m ² | Rue Vonla quartier Malala | circonscription foncière n°01 Mr. PEYA Joachim Sendid |
| 24.842 du 17/03/2015 | Pile(s) 06 et 07 | Bloc 42 | Section BS | Superficie 778,37m ² | Rue Antoine Poaty quartier Malala | circonscription foncière n°01 Mr. PEYA Joachim Sendid |
| 24.846 du 17/03/2015 | Pile(s) 05 | Bloc 29 | Section BS | Superficie 532,11m ² | Avenue du 10 juin 1991 quartier Malala | circonscription foncière n°01 Mr. PEYA Joachim Sendid |
| 24.841 du 17/03/2015 | Pile(s) 05 | Bloc 52 | Section BS | Superficie 326,88m ² | Rue Nsiloulou quartier Malala | circonscription foncière n°01 Mr. PEYA Joachim Sendid |
| 24.843 du 24/03/2015 | Pile(s) 04 | Bloc 124 | Section L | Superficie 400,00m ² | Rue Bete Koumba CQ base aérienne | circonscription foncière n°01 Mr. PEYA Joachim Sendid |
| 24.837 du 17/03/2015 | Pile(s) 01 | Bloc 184 | Section L | Superficie 348,88m ² | 17 Rue Mpetou CQ base aérienne | circonscription foncière n°01 Mr. PEYA Michel Innocent |
| 24.835 du 17/03/2015 | Pile(s) 08 ex 06 | Bloc 182b | Section L | Superficie 241,81m ² | Rue des Eucalyptus CQ base aérienne | circonscription foncière n°01 Mr. PEYA Michel Innocent |
| 24.850 du 17/03/2015 | Pile(s) 16 bis | Bloc 166b | Section L | Superficie 193,63m ² | Rue Jeanne d'arc CQ base aérienne | circonscription foncière n°01 Mr. PEYA Joachim Sendid |
| 24.851 du 17/03/2015 | Pile(s) 06 | Bloc 191 (ex 192) | Section L | Superficie 403,77m ² | Rue Bakougni CQ base aérienne | circonscription foncière n°01 Mr. PEYA Joachim Sendid |
| 24.862 du 17/03/2015 | Pile(s) 2, 3, ex 4 et 5 | Bloc 188b ex 183ter | Section L | Superficie 712,12m ² | Rue des Eucalyptus base aérienne | circonscription foncière n°01 Mr. DOUNIAMA PEYA Samuel |
| 25.625 du 20/11/2015 | Pile(s) 09 | Bloc 65 | Section BM | Superficie 4493,23m ² | NGOYO | circonscription foncière n°06 Mr. MAVOUNGOU Charles Gaëtan |
| 22.337 du 09/04/2013 | Pile(s) 14 | Bloc 83 | Section BL | Superficie 350,00m ² | Ngoyo famille Tchisselo | circonscription foncière n°06 Mr. MAFOUMBA MBOUMBA Roland |

Au-delà d'un délai de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 20 février 2016
L'Inspecteur Divisionnaire,

Jean François OBOA

Ministère des sports et de l'éducation physique

Un tableau de bord pour l'Olympiade 2017-2020

A l'occasion du lancement officiel de l'Olympiade 2017-2020, lundi 7 novembre 2016, le ministre des sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, a donné des orientations claires et formulé des recommandations fermes aux différentes fédérations sportives nationales, tout en rappelant le rôle de l'Etat dans le développement des activités physiques et sportives dans le pays.

L'Olympiade 2017-2020 a été placée sous le thème: «*L'athlète au centre de l'action*». A tous les dirigeants récemment élus ou réélus, lors du récent processus de renouvellement des fédérations sportives nationales, il leur a demandé de faire de telle sorte que leurs athlètes respectifs soient performants, surtout aux Jeux africains de Malabo, en 2019, et aux Jeux Olympiques de Tokyo, en 2020. Sans négliger les Jeux africains de la Jeunesse d'Alger (Algérie), en 2018, et les Jeux Olympiques de la Jeunesse de Buenos Aires (Argentine), en 2018. «*Après les bons résultats aux récents Jeux africains de Brazzaville, et une quatrième place, au plan mondial, au lancer du poids, aux J.O de Rio, le Congo ne saurait faire moins avec toutes ses infrastructures sportives mises à notre disposition*», a-t-il soutenu. L'ambition affichée est donc de voir le drapeau national du Congo flotter, souvent, aussi haut dans les arènes sportives.



Les présidents des fédérations autour du ministre Opimbat et ses invités de marque.

Visiblement, donc, Léon Alfred Opimbat s'interdit de revoir à la baisse les ambitions du pays, après les espoirs nés des Jeux africains de 2015.

Pour une gestion collégiale

Mais, pour obtenir les résultats escomptés, il faut, au préalable, créer un climat serein de travail, rétablir la confiance et cultiver l'amour, la solidarité et la fraternité et susciter la créativité, à travers la mise en place des conditions de travail acceptables. Or, souvent, lorsqu'ils sont élus, certains responsables sont partisans de la gestion solitaire de leurs fédérations. Ce que déconseille

Léon Alfred Opimbat. D'où l'invite aux fédérations pour: «*œuvrer à la gestion apaisée des bureaux exécutifs et assurer le bon fonctionnement de toutes les instances, par une gestion collégiale, harmonieuse des structures par la tenue des conseils fédéraux, des assemblées générales, par la régularité des réunions du bureau exécutif et surtout par l'éthique des dirigeants*»

Toujours au nombre des recommandations, le ministre a exhorté chaque fédération «*à régulariser la situation administrative, par l'acquisition d'un siège social et l'ouverture d'un compte bancaire; d'assurer la vulgarisation de la discipline,*

pour augmenter le nombre d'athlètes et élargir des clubs, des ligues et sous-ligues; assurer la formation des cadres administratifs et des encadreurs sportifs et officiels à tous les niveaux; organiser les compétitions nationales sous forme de championnats nationaux faisant suite aux championnats des ligues départementales» Quant à l'Etat, son accompagnement financier et matériel est un acquis, a assuré le ministre des sports, avant de conclure, en déclarant que la balle est, maintenant, dans le camp des fédérations. A eux de jouer!

G.M.

Fédérations sportives nationales

Les élus de l'Olympiade 2017-2020

Nous poursuivons la publication de la composition des comités exécutifs issus des assemblées générales électives, pour l'Olympiade 2017-2020.

Basket-ball.

Président: Bruno Jean Richard Itoua. 1^{er} vice-président: Gilles Denguet Atticki. 2^e vice-président: Guy Hubert Aimé Mampouya. 3^e vice-président: Opoih. 4^e vice-président: Christian Boungou. Secrétaire général: Faustin Nianga. Secrétaire général adjoint: Pierre Bouki. Trésorière générale: Claudette Bouesse. Trésorière générale adjointe: Clémence Moukengué Mapembé. Membres: Jean-Pierre Mangondza, Aphrodite Oddet, Guy Mifoundou. Commissariat aux comptes: Victor Bokotoko, Michel Ngombé, Nguekou.

Boxe.

Président: Richard Bienvenu Mouambouma. 1^{er} vice-président: Alain William Okoko Coolv. 2^e vice-président: A pourvoir. 3^e vice-président: Guy-Dominique Tsongo. Secrétaire général: à pourvoir. Secrétaire général adjoint: Gilmar Elvis Okoko Ngobé. Trésorier général: Meryl Moussavou. Trésorier général adjoint: à pourvoir. Membres: Christel Kossossou. Commissariat aux comptes: Peggy Odouranga.

Judo.

Président: Marien Ikama Nguabi. 1^{er} vice-président: Francis Ata Assiakara. 2^e vice-président: à pourvoir. 3^e vice-président: Dieu-donné Elenga. Secrétaire général: Emmanuel Itoua. Secrétaire général adjoint: Calogier Aya. Trésorier général adjoint: Serge Florent Aya. Trésorier général adjoint: Marina Mbemba. Membre: Firmin Onko Nkoua. Commissariat aux comptes: Wamba.

Tennis de table.

Président: Jean-Marie Okoua. 1^{er} vice-président: Jean Nganga. 2^e vice-président: Basile Kouabango. 3^e vice-président: Serge Moussavou. Secrétaire général: Nestor Tongo Makita. Secrétaire général adjoint: Frédéric Bétho. Trésorière générale: Mme Bouéndé, née Nicole Bongo. Trésorier général: à pourvoir. Membre: Martial Ngouma. Commissariat aux comptes: à pourvoir.

Nzango moderne.

Présidente: Cissé Sophie Aminata. 1^{er} vice-président: Philippe Ngouébi. 2^e vice-président: Elie Mahoungou. 3^e vice-président: Sophie Léocadie Adou. Secrétaire général: Antoine Mvou. Secrétaire général adjoint: Charles Diakédila. Trésorier général: Okoua. Trésorier général adjoint: Christelle Annick Makambila. Membres: Ndonguia, Okana, Mbonga. Commissariat aux comptes: Kinouani, Bokana, Ombidi.

Coupes africaines interclubs

Les clubs congolais à l'épreuve de la licence Clubs

S'ils n'obtiennent pas la licence Clubs exigée par la Caf, l'A.C Léopards de Dolisie, Diables-Noirs, Etoile du Congo et CARA de Brazzaville, qui accusent un retard dans les formalités d'octroi de ce sésame, ne seront pas autorisés à participer, l'année prochaine, aux compétitions africaines auxquelles ils sont engagés.

Le football congolais est enfoui dans un vieux régime d'amateurisme. Ce n'est pas un scoop, mais les exigences professionnelles de la Caf (Confédération africaine de football) confirment que la fin de la récréation a sonné. Pour participer, désormais, à une compétition africaine, chaque club est tenu d'obtenir une licence CAF. Infrastructures d'entraînement et de compétition adéquates, administration moderne, avec un siège fonctionnel, un personnel administratif, médical (dont un médecin assermenté) et technique (notamment un entraîneur justifiant de la licence A) sous contrat, un responsable de média, un chargé des finances et un officier de sécurité sous contrat, eux-aussi, enfin, présentation des statuts et règlement intérieur, du numéro d'affiliation à la Fécofoot, du récépissé du Ministère de l'intérieur sont autant de conditions à remplir, pour y parvenir.

Au vu du retard que les quatre clubs congolais accusent sur ces différents plans (le délai initial était le 30 octobre 2016), il était



Blaise Guy Lionel Mayolas (Fécofoot) est en train de mettre le feu aux fesses des clubs.

impérieux que la Fécofoot (Fédération congolaise de football) leur mette le feu aux fesses. C'est pour cette raison qu'elle a procédé, deux fois de suite, au contrôle des documents exigés aux clubs et qu'ils doivent envoyer, au plus tard, le 15 novembre à l'O.p.i (Organe de première instance), instance nationale chargée de délivrer la licence CAF, en cas de validation des documents présentés par les clubs.

Selon le constat fait par le 1^{er} vice-président de la Fécofoot, Guy Blaise Lionel Mayolas, les équipes ont fait un pas important vers la délivrance de la licence Caf. Mais, elles ne sont pas, pour autant, hors du danger. Il est donc grand temps, pour les clubs congolais, de tout faire pour remplir, dans un délai court, les critères exigés pour disposer

de la licence CAF, donc se professionnaliser. Sinon, adieu aux compétitions africaines!

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Eliminatoires Coupe du monde Russie 2018

Des mauvaises nouvelles pour les Diables-Rouges

Pour le déplacement des Diables-Rouges à Kampala, où ils affronteront l'Ouganda, le samedi 12 novembre 2016, match de la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2018, l'entraîneur Pierre Lechantre est confronté à quatre forfaits, et non des moindres. Si Thiery Bifouma et Prince Oniangue sont blessés, Delvin Ndinga et Christopher Samba ont refusé de répondre à la convocation.



W Revendeur agréé

Wiko

Changeons les règles du Jeu !






À partir de : **55 500 XAF TTC**

Garantie 12 mois

Pointe-Noire :
319, Avenue Charles De Gaulle
Brazzaville :
105, Boulevard Denis Sassou-Nguesso

t.: 06 600 00 00 (PNR)
01 600 00 00 (BZV)

Le christianisme a du mal à en percer la carapace: phénoménologie des religions africaines traditionnelles

Je pars de ce que je sais le mieux; je pars de ma connaissance empirique des manifestations du religieux dans ma communauté d'appartenance; avec la conviction, cependant, que, mutatis mutandis, l'essentiel de ces manifestations du religieux a des chances d'être observé dans toute l'Afrique bantoue, peut-être même, dans l'Afrique noire tout entière où elles sont alors des invariants anthropologiques, des catégories culturelles nègres universelles. Celles qu'il convient de ranger dans la négritude de Senghor. Je suis homme du kibeembe, un district excentré de l'aire culturelle koongo. Les habitants de cette aire culturelle honorent et rendent le même culte aux mêmes divinités appelées, par eux, «mikisi», «mukisi» au singulier. Ces «mikisi», pourvu qu'on les invoque, sont censés veiller au bonheur des humains. A moins que ce soit l'inverse, le mot «mukisi» dérive du mot «ngisi», qui signifie «interdit», en langue kibeembe.



Dominique Ngoïe-Ngalla.

Les mikisi sont des êtres sacrés et, de ce fait, dangereux. Leur accès n'est autorisé qu'aux initiés qui doivent alors faire usage de rites propitiatoires ou expiatoires confectionnés à cet effet. Ces êtres, qui dépassent l'ordre naturel et humain, sont donnés pour en être la garantie. Le sentiment et la conscience de cette dépendance aux mikisi avaient conduit les Beembe koongo à l'invention de règles organisant leur relation à eux. Le rituel du culte des mikisi est appelé siku. Le siku convoque au tour

d'un grand feu de bois (le culte a toujours lieu le soir) un public qui assiste l'officiante qui a reçu les intentions de prière d'un malade ou de quelqu'un qui se dit frappé de malchance dans tout ce qu'il entreprend; une femme en désir de maternité, mais frappée de stérilité, etc. Les mikisi sont-ils des entités douées de conscience, des personnes donc, ou de simples, mais extraordinaires forces de la nature que des humains qui en ont le don peuvent détourner à leur profit ou à celui de la communauté toute entière? On ne sait. Tout

ce qu'on en sait à partir d'une observation empirique, c'est que les mikisi sont des entités mystérieuses qui dépassent l'homme beembe, auquel ils dictent leur loi, tout en étant elles-mêmes soumises à un être suprême dont-il semble avoir reçu délégation et procuration pour agir sur l'ordre terrestre. La volonté des humains d'établir, avec ces entités qui les dépassent, un lien rendu visible par des gestes et des paroles organisés, institutionnalisés donc toujours les mêmes, fait du mukisi une religion. Mais, une religion bien différente, dans son essence et ses manifestations, des religions monothéistes. En effet, alors que, dans les

religions monothéistes, la relation de l'homme à Dieu est une relation d'adoration construite à partir de la prise de conscience par le fidèle, de l'infinie perfection de Dieu, en contraste avec son insignifiance face à ce Dieu qui, cependant, l'aime et l'élève à la dignité de personne, la religion du mukisi n'établit pas, elle, entre le fidèle et le mukisi, cette relation faite d'un mélange d'amour et de respect. Dans le mukisi, la relation du fidèle à la divinité est contractuelle. Le mukisi est ainsi une religion formaliste. Pour obtenir de la divinité ce qu'on lui demande, le strict respect par le fidèle des formules rituelles prescrites suffit. Et cela explique la différence d'atmosphère et d'ambiance qu'on observe entre les lieux de culte chrétiens restés fidèles à la tradition, et l'exécution du siku. Le contraste est net entre la gravité mesurée de la célébration du culte monothéiste et l'exubérance festive et bruyante du culte du mukisi qui connaît, c'est vrai, un moment de ferveur exaltée lorsque l'officiante entre en transes; mais, très vite, cette atmosphère redevient prosaïque, sitôt terminée la danse (ou la lutte) de l'officiante avec la divinité.

Avec l'exécution de son rituel, le culte du mukisi compte parmi les valeurs culturelles dominantes de la société Beembe-koongo. Mais qui peut prétendre que ces valeurs s'évaporent lorsque les Beembe-koongo se font baptiser et passent au christianisme? Certes, chez les meilleurs, ces valeurs dominantes de leur culture reculeront; elles n'influenceront plus que faiblement la sensibilité des convertis. En revanche, chez ceux qui n'ont du christianisme et de ses exigences que des connaissances vagues, ces valeurs dominantes influenceront fortement leur foi chrétienne de bricolage. Cette foi influencera très peu la sensibilité de tels chrétiens qui continueront de vibrer aux rythmes profonds de leur fond ethnique ancien. Le conflit entre le rituel de célébration liturgique de l'Eglise chrétienne romaine imposé par le missionnaire (mais finalement bien apprécié de nos grands-parents) et le rituel local inspiré sans tri des traditions religieuses

locales, ce conflit-là ne peut être résolu de façon arbitraire ou autoritaire, et le meilleur arbitre sera cet homme, cette femme de solide culture religieuse chrétienne, certes, mais resté immergé dans sa culture d'origine. Seule une telle posture permet de trouver entre le christianisme et les religions traditionnelles africaines, le point d'accord qui les rapproche. Faute de formation suffisante (l'élan de la foi et les bonnes intentions ne peuvent en tenir lieu) chez ceux qui sont chargés de son élaboration et de son exécution, le rituel de célébration du culte chrétien est devenu, depuis l'ouverture du concile Vatican II aux cultures locales, un spectacle, mais d'un assez mauvais goût, où la fantaisie déchaînée se donne libre cours. Venue à l'Eglise pour, dans le silence de la méditation, sentir passer le souffle du Dieu vivant, l'assistance réjouie se transforme, alors, en une foule de badauds. On n'appelle pas cela prier ou adorer Dieu. Dans le siku bruyant, rappelons-le, le rapport de l'assistance et de l'officiante au mukisi n'est pas d'adoration.

**Dominique
NGOÏE-NGALLA**

*J'aime lire
La Semaine Africaine*

MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE LA SANGHA
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE DE OUESSO

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°004/2016/OUESSO

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

| N° d'ordre | N° de réquisition | Références cadastrales | Quartiers | Arr./Dpt | Requérants |
|------------|--------------------|--|-----------------------------|------------------------|------------------------------|
| 01 | 2088 du 01-04-2015 | Section F, bloc - ; Plle - ; Sup.: 400,00 m ² | Quartier OUESSO Village | n°2 MBINDJO | MOMBILI Michel |
| 02 | 2228 du 17-12-2015 | Section -, bloc - ; Plles 04 ; Sup.: 724,05 m ² | VILLAGE PEKE | Sous-préfecture MOKEKO | MEKEME Alex Idriss |
| 03 | 2178 du 22-12-2015 | Section B, bloc 01 ; Plle 12 ; Sup.: 774,90 m ² | Quartier QG | n°2 MBINDJO | TCHINDA Jean Pierre |
| 04 | 2202 du 27-04-2016 | Section F, bloc - ; Plle - ; Sup.: 400,00 m ² | Quartier Hôpital Général | n°2 MBINDJO | DJOUOB Vincent de Paul |
| 05 | 2214 du 07-06-2016 | Section C ; bloc - ; Plle - ; Sup.377, 40 m ² | Quartier ANAC | n°1 NZALANGOYE | KENAKA Jean Claude |
| 06 | 2215 du 07-06-2016 | Section E, bloc - ; Plles 1à 10- ; Sup. 5.000,00 m ² | Route MABOKO | n°1 NZALANGOYE | KENAKA Jean Claude |
| 07 | 2203 du 01-07-2016 | Section E, bloc - ; Plle 5 et 6 ; Sup: 1.600, 00m ² | Quartier Ancienne Piste | n°1 NZALANGOYE | IPIA Jean René |
| 08 | 2250 du 06-10-2016 | Section F Suite, bloc 33 ; Plles 1-2 ; Sup: 800, 00m ² | Quartier Lycée D'excellence | Sous-préfecture MOKEKO | MBANDZA Gilbert |
| 09 | 2246 du 16-09-2016 | Section -, bloc - ; Plles - ; Sup. : 2.400,00 m ² | VILLAGE ZOULA | Sous-préfecture MOKEKO | OBONA Urbain |
| 10 | 2209 du 09-05-2016 | Section E, bloc - ; Plles1 ; 10; Sup. :800,00 m ² | Route MABOKO | n°1 NZALANGOYE | NGOTENI Roger Ernest |
| 11 | 2242 du 01-09-2016 | Section - ; bloc - ; Plles; Sup. 800,00 m ² | VILLAGE MABOKO | Sous-préfecture MOKEKO | OKOI Guy Blanchard |
| 12 | 2216 du 14-06-2016 | Section C ; bloc - ; Plle 1; Sup. : 195,30 m ² | Quartier ANAC | n°1 NZALANGOYE | MONGA Ghislain Martial |
| 13 | 2256 du 03-11-2016 | Section F Suite, bloc 3bis ; Plles 1-2; Sup: 800,00 m ² | Quartier Lycée D'excellence | Sous-préfecture MOKEKO | NDINGA Marien |
| 14 | 2257 du 03-11-2016 | Section F Suite, bloc 3 ; Plle 10 ; Sup. : 400,00 m ² | Quartier Lycée D'excellence | Sous-préfecture MOKEKO | MEBONG Leticia |
| 15 | 2258 du 03-11-2016 | Section -, bloc 13 ; Plle 1 ; Sup. : 400,00 m ² | Quartier Lycée D'excellence | Sous-préfecture MOKEKO | TERENGA Karine Nadine Lydia |
| 16 | 2252 du 14-10-2016 | Section D, bloc - ; Plle 2 ; Sup. : 600,00 m ² | Quartier NGONGO | n°2 MBINDJO | M.EYELENGOLY ITOUA et Madame |
| 17 | 2253 du 17-10-2016 | Section F; bloc - ; Plle - ; Sup. : 6.200,00 m ² | Quartier NGONGO | n°2 MBINDJO | ABIBI Daniel |
| 18 | 2254 du 17-10-2016 | Section -, bloc - ; Plle - ; Sup. : 1.188,05 m ² | Quartier NGONGO | n°2 MBINDJO | Mme ABIBI née FATOU DIOUF |
| 19 | 2233 du 01-07-2016 | Section- ; bloc- ; Plle- ; Sup. : 162.945,00 m ² | VILLAGE MAMBILI | Sous-préfecture MOKEKO | ONANGA Jean Alfred |
| 20 | 2259 du 03-11-2016 | Section F; bloc- ; Plle- ; Sup. : 800,00 m ² | Quartier Hôpital Général | n°2 MBINDJO | NGATSONGO Henri |
| 21 | 2260 du 03-11-2016 | Section F; bloc- ; Plle- ; Sup. : 400,00 m ² | Quartier Hôpital Général | n°2 MBINDJO | NGATSONGO Henri |
| 22 | 2261 du 03-11-2016 | Section F; bloc- ; Plle- ; Sup. : 400,00 m ² | Quartier Présidentiel | n°2 MBINDJO | Mme NGATSONGO née DIRAT |

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière)

Fait à Brazzaville, le 3 Novembre 2016

Gilbert MBANDZA

BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant Allemand des téléviseurs débarque au Congo chez Burotop Iris !



LED 32" HD: 159 000 Fcfa | LED 40" FULL HD SMART: **299 000 Fcfa** | LED 55" FULL HD SMART: **599 000 Fcfa**
 LED 48" FULL HD SMART: **399 000 Fcfa** | LED 65" FULL HD SMART: **999 000 Fcfa**

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 5

CELEC

COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

La Qualité à petit prix

MILCS
 Les Câblages du Congo
Fil TH 1,5
7.000 FCFA

MILCS
 Les Câblages du Congo
Fil TH 2,5
10.900 FCFA

Schneider Electric
Domaé
2.900 FCFA

legrand
Prise Kaptika
400 FCFA

legrand
Multiprise 2P+T
6.900 FCFA

legrand
Hublot Rond
4.400 FCFA

6 Avenue Foch, près de la Mandarine centre ville Brazzaville République du Congo
 Tél : 06 908 19 98 - 05 772 47 47 www.celecsa.com